

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

**ENQUETE MODULAIRE ET PERMANENTE AUPRES
DES MENAGES (EMOP)**



**RAPPORT DE SYNTHESE DES
RESULTATS DU PREMIER
PASSAGE**

(Janvier-Mars 2026)

Juillet 2026



TABLEAU SYNOPTIQUE

Indicateurs	EMEP 2001	ELIM 2003	ELIM 2006	MICS/ELIM 2010	EMOP 2011	EMOP 2013	EMOP 2014	EMOP 2015	EMOP 2016	EMOP 2017	EMOP 2018	EMOP 2019	EMOP 2020	EMOP 2021	EMOP 2022	EMOP 2023	EMOP 2024	EMOP 2025	EMOP 2026
Démographie																			
Taille moyenne des ménages	9,4	9	8,5	9,5	10,6	10,7	8,4	8,2	7,8	7,8	8,4	7,9	7,3	8,7	7,14	7,74	8,21	7,7	7,3
Education et Alphabétisation																			
Taux brut de scolarisation (%) au fondamental I	45,1	66,8	74,4	75,4	79,8	74,0	72,3	74,1	77,1	76,1	74,6	72,2	71,1	71,5	74,4	79,9	77,1	74,9	81,8
Filles (%)	39,4	60,1	69,5	71,5	77,0	71,4	70,4	71,1	75	74,8	73,4	70,5	72,1	72	74,9	79,4	77,1	75,5	84,6
Garçons (%)	50,2	73,1	79	79,1	82,3	76,3	74,1	76,8	78,8	77,2	75,7	73,8	70,2	71	74	80,3	77,0	74,4	79,5
Taux net de scolarisation (%) au fondamental I	31,3	48	55,2	54,3	57,5	54	55,4	57,3	60,2	60,9	57,7	58,6	58,3	54,7	58,5	63,1	59,1	60,4	66,0
Filles (%)	27,5	44,3	52,4	51,8	55,2	52,7	53,6	55,2	58,9	60,4	57,5	57,8	59	54,7	59,4	63,0	59,2	62,1	67,9
Garçons (%)	34,8	51,3	57,8	56,7	59,5	55,1	57	59,2	61,4	61,4	57,9	59,4	57,7	54,8	57,7	63,2	59,0	62,5	64,5
Taux brut de scolarisation (%) au fondamental II	20,1	32	36,9	46,7	56,7	49,1	52,8	55,4	53,9	54,6	53,9	52,8	54,8	46,0	58,3	56,2	54,8	61,3	58,1
Filles (%)	14	27,7	30,7	39,1	48,7	43,6	47,5	49,8	53,2	55,3	53,7	53,7	52,4	45,1	57,6	58,2	55,8	63,8	58,8
Garçons (%)	26,1	36	42,2	54,7	65,2	54,2	57,5	60,3	54,6	53,9	54	52,1	56,8	46,8	59,0	54,6	53,9	59,0	57,4
Taux net de scolarisation (%) au fondamental II	7,9	14,2	16,5	22,8	26,3	23,2	28	31,1	31,9	29,5	27,6	32,9	31,9	25,4	30,7	31,8	30,2	34,1	36,5
Filles (%)	6,6	13,1	13,7	20,4	23,4	20,6	25,5	28,3	32,3	30,7	27,9	32,6	32	23,9	32,7	33,4	32,1	35,0	37,3
Garçons (%)	9,1	15,1	18,9	25,4	29,4	25,6	30,2	33,5	31,5	28,4	27,3	33,1	31,7	26,7	28,9	30,8	28,4	33,3	35,8
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	21,3	24	26,2	29,4	33,4	35,2	31	33,1	31	34,3	35,5	33,8	30,8	30,8	35	35,3	38,3	36,5	36,5
Femmes (%)	12,7	15,9	18,2	18,8	24,6	24,1	21,5	22,2	21,6	24,6	25,7	24,5	22,1	22,1	25,8	25,8	29,6	28,7	28,4
Hommes (%)	30,7	32,7	34,9	41,6	43,1	47,5	41,5	45,1	41,4	44,8	46,2	43,9	40,4	40,4	45,6	46,1	48,2	45,5	46,3
Utilisation de l'eau potable																			
Ménages qui consomment de l'eau potable (%)	75,5	68	78,4	72,4	80,9	78,9	78,7	82	79,7	83,7	81	83,7	85,2	83,3	84,6	87,1	86,7	88,2	86,7
Milieu urbain	93,3	89	95,7	93,9	91,1	97,1	96,3	96,1	95,5	95,5	96,4	91,4	92,8	91,6	91,5	94,1	93,4	95,3	98,0
Milieu rural	67,9	59	71,6	60,6	77,5	70,1	71,8	76,6	73,4	79	74,2	80,7	82,5	76,4	82,1	84,7	83,3	85,5	82,0
Statut socio-économique																			
Ménages urbains propriétaires ou copropriétaires de leur logement (%)	53,6	87,3	80,6	..	73,2	52,9	51,9	53,3	52,1	53,5	55,3	59,9	57	62,1	53,3	51,2	52,3	58,5	56,6
Ménages disposant de l'électricité (source EDM) (%)	9,2	13	20,1	23,6	33,1	24,5	22,9	23,4	24	27	29,1	22,8	22,8	32,6	28,6	31,7	33,0	31,4	32,0
Ménages disposant de toilettes avec chasse eau (%)	11,8	8	9,7	5,4	5,1	3,7	5	4,2	3,6	6,1	6,4	3,9	6,4	8,9	15,2	8,2	9,2	8,3	10,3
Ménages possédant un téléviseur (%)	14,1	20,8	21,5	28	36,4	32,4	31,9	32,2	33,6	36,1	39,9	41,9	38,3	25,2	33	43,1	45,5	42,1	41,5
Ménages possédant un téléphone mobile (%)	..	..	22,5	65,3	66,8	84,3	83,6	82,7	82,9	83,6	89,8	83,7	82	80,6	85,6	85,9	89,8	88,1	85,4
Ménages possédant au moins une moto (%)	16,9	23,6	32	40,5	47,6	49,5	47,9	52,1	54,4	57,9	59,5	62,6	62,6	62,2	63,9	66,2	69,5	69,8	69,6
Ménages possédant au moins une automobile (%)	3,4	4,3	3,3	4,9	8	4,1	3,5	4,8	4,9	5,7	6,3	7,5	5,4	5,1	5,7	6,2	7,1	6,8	5,0

TABLE DES MATIERES

TABLEAU SYNOPTIQUE	I
TABLE DES MATIERES	II
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES FIGURES.....	IV
INTRODUCTION.....	1
1. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES	2
2. SYNTHESE GENERALE	5
2.1. Etat matrimonial des membres du ménage et typologie des ménages.....	5
2.2. Scolarisation et alphabétisation.....	3
2.3. Santé des membres du ménage	19
2.4. Conditions de vie des ménages	23
2.5. Sécurité alimentaire	35
2.6. Dépenses de consommation trimestrielle.....	36

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1: Structure de l'échantillon avant et après l'enquête	3
Tableau 1. 2: Coefficients de variation pour certains indicateurs	4
Tableau 2. 1: Répartition de la population malienne de 12 ans et plus par milieu et selon le statut matrimonial (%).....	1
Tableau 2. 2: Répartition (en %) des ménages par typologie selon le milieu de résidence et le sexe du chef.....	2
Tableau 2. 3: Répartition des ménages par typologie selon les régions (%).....	3
Tableau 2. 4: Pourcentage des individus de 10 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence	4
Tableau 2. 5: Répartition du niveau d'instruction de la population de 3 ans et plus selon la région, le sexe et la résidence	7
Tableau 2. 6: Taux brut (TBS) et net (NTS) de scolarisation au fondamental-1 par région, milieu et sexe (%)	8
Tableau 2. 7: Taux brut et net de scolarisation au fondamental 2 par région, milieu et sexe (%)	9
Tableau 2. 8: Proportion (%) des enfants en âge d'être dans l'enseignement fondamental qui sont hors du système scolaire	10
Tableau 2. 9: Répartition des résultats obtenu au cours de l'année dernière selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2025.....	12
Tableau 2. 10: Principaux motifs de la déperdition scolaire au fondamental 1 par milieu de résidence et sexe, Mali, 2026.....	13
Tableau 2. 11: Répartition de l'utilisation de l'ordinateur (quel que soit l'endroit dans les établissements secondaires) dans les 03 derniers mois par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2026.....	14
Tableau 2. 12: Compétences en TIC, par type de compétence par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2025	15
Tableau 2. 13: Accessibilité à internet par région pour les individus de 10 ans et plus, milieu de résidence et sexe, Mali, 2025	16
Tableau 2. 14: Taux de possession de téléphone portable des personnes de 10 ans et plus en milieu scolaire par région, milieu de résidence et sexe en 2026 (%)	17
Tableau 2. 15: Taux (%) d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation par région, sexe, groupe d'âge et milieu de résidence	18
Tableau 2. 16: Morbidité de la population au cours des 3 derniers mois par milieu, groupe d'âge (%).....	19
Tableau 2. 17: Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois par région, milieu, sexe et le groupe d'âge (%)	20
Tableau 2. 18: Répartition (en %) par fréquence de consommation de tabac chez les personnes de 15 ans et plus selon la région, le groupe d'âge et le niveau d'instruction	22
Tableau 2. 19: Répartition (en %) par fréquence de consommation de tabac chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans selon la région, et le Milieu	23
Tableau 2. 20: Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon la région et le milieu de résidence (%).....	24
Tableau 2. 21: Répartition (en %) des ménages par région, milieu de résidence et selon le type d'habitat du logement.....	25
Tableau 2. 22: Répartition des ménages par source d'éclairage selon la région et le milieu de résidence (%)	27
Tableau 2. 23: Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable (%) [pendant la période normale].....	29
Tableau 2. 24: Répartition des ménages par type de toilettes utilisé selon la région et le milieu de résidence (%)	30
Tableau 2. 25: Répartition des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon la région et le milieu de résidence (%)	31
Tableau 2. 26: Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la région et le milieu de résidence (%).....	32
Tableau 2. 27: Pourcentage de ménages utilisant des produits pour le lavage des mains par types de produits observés dans le ménage selon la région et le milieu de résidence (%).....	33
Tableau 2. 28 : Proportion de la possession des équipements des ménages selon la région et le milieu (%)	34
Tableau 2. 29: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par région et milieu de résidence (%)	36
Tableau 2. 30: Dépenses trimestrielles des ménages selon le milieu.....	36
Tableau 2.31: Répartition des dépenses par région et milieu selon le mode d'acquisition (%)	37
Tableau 2. 32 : Structure de la consommation des ménages par mode d'acquisition selon le milieu (%).....	37
Tableau 2. 33: Part des fonctions de consommation selon le milieu de résidence.....	38

LISTE DES FIGURES

Figure 2. 1: Distribution des individus de 10 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisés par groupes d'âges suivant le sexe.....	5
Figure 2. 2: Distribution des personnes de 10 ans et plus qui n'ont jamais scolarisées par groupes d'âges suivant le milieu.....	5
Figure 2. 3: Pourcentage de couverture d'une assurance maladie selon la région, le groupe d'âge et le niveau d'instruction (%).....	21
Figure 2. 4: Taux d'accès à l'électricité selon la région et le milieu de résidence.....	26
Figure 2. 5: Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable (%).....	28
Figure 2. 6: Proportion des ménages ayant rencontré des difficultés pour se nourrir par région et milieu de résidence (%).....	35

INTRODUCTION

L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) est un dispositif de collecte mis en place par l'Institut National de la Statistique (INSTAT), en collaboration avec la Statistique Suède, pour répondre aux besoins de disposer d'informations fiables et actualisées pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation du Cadre Stratégique pour le Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), des Objectifs du Développement Durable (ODD) et divers programmes et politiques sectoriels. Après le CREDD, l'EMOP contribue à la production de statistiques pour le suivi et l'évaluation de la Stratégie Nationale pour l'Emergence et le Développement Durable (SNEDD). L'EMOP est une enquête annuelle à quatre passages et chaque passage dure trois mois. Son questionnaire de base est composé de modules fixes et de certains modules rotatifs offrant l'opportunité d'intégrer de nouvelles questions provenant des sectoriels et d'autres partenaires.

La présente édition est la quinzième d'une série dont la première génération a démarré en avril 2011. Les thèmes abordés par l'EMOP portent essentiellement sur les caractéristiques sociodémographiques de la population, l'éducation, la santé, le logement, la sécurité alimentaire et les dépenses de consommation des ménages.

Celle-ci, comme l'édition précédente, a utilisé comme base de sondage le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) réalisé en 2022, prenant en compte le nouveau découpage administratif qui passe de dix (10) à vingt (19) régions outre le district de Bamako.

Au total, 14 586 ménages ont été enquêtés lors de ce passage (sur 15 438 ménages échantillonnés). La collecte des données a été réalisée du 1^{er} janvier au 31 mars 2026. Les résultats sont représentatifs au niveau national et selon la région et le milieu de résidence (urbain et rural).

Le présent rapport s'articule autour de deux chapitres que sont l'évaluation de la qualité des données et la synthèse générale des résultats. Dans cette synthèse, la première section aborde l'état matrimonial des membres du ménage. La deuxième section traite de la scolarisation et de l'alphabétisation. La santé des membres du ménage est discutée à la troisième section, tandis que la quatrième porte sur les conditions de vie des ménages, à travers la possession de certains biens et l'accès aux services sociaux de base. Enfin, la sécurité alimentaire et les dépenses de consommation trimestrielles sont abordées respectivement au cinquième et au sixième sections de ladite synthèse.

1. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Le tableau 1.1 relatif à la structure de l'échantillon avant et après l'enquête montre qu'au niveau national, 14 586 ménages ont été effectivement enquêtés sur les 15 438 ménages initialement prévus, soit un taux de couverture global de 94,5 %. Ce niveau de réalisation est globalement satisfaisant et permet de garantir la représentativité des principaux indicateurs produits par l'enquête.

On constate toutefois que, dans certaines régions, le nombre de grappes effectivement enquêtées est supérieur au nombre de grappes initialement échantillonnées. Cette situation s'explique principalement par le suréchantillonnage des unités primaires. En effet, le plan de sondage de l'EMOP ne prévoit pas le remplacement des grappes en cas d'impossibilité d'enquête, notamment en raison des contraintes sécuritaires. Le suréchantillonnage a ainsi été prévu afin d'anticiper les éventuelles pertes de grappes et de limiter leur incidence sur la taille effective de l'échantillon.

Le suréchantillonnage peut entraîner une modification de la composition de l'échantillon effectivement enquêté. Toutefois, cet effet a été pris en compte dans le calcul des pondérations d'enquête, afin de corriger les différences de probabilités de sélection et de garantir la représentativité des estimations produites.

L'analyse régionale met néanmoins en évidence des disparités importantes dans les niveaux de couverture. Plusieurs régions affichent des taux de couverture supérieurs à 100 %, notamment Tombouctou (114,9 %), Kayes (110,4 %), Taoudenni (110,3 %), Koutiala (110,3 %), Nioro (110,2 %), Kita (110,0 %), Bougouni (109,4 %) et Sikasso (109,1 %). Ces taux supérieurs à 100 % résultent du suréchantillonnage mis en œuvre lors de la collecte, qui a permis d'enquêter un nombre de ménages supérieur aux effectifs initialement prévus dans certaines zones. Cette stratégie visait à compenser d'éventuelles pertes d'échantillon et, lorsque cela était nécessaire, à renforcer la précision des estimations.

A l'inverse, certaines régions enregistrent des taux de couverture relativement faibles, en particulier Kidal (39,0 %), Ménaka (55,7 %), Gao (66,8 %), Nara (70,0 %) et Bandiagara (72,7 %). Ces contre-performances sont liées aux contraintes sécuritaires. Malgré ces difficultés, les taux de couverture observés dans la plupart des autres régions demeurent proches ou supérieurs à 90 %.

Dans l'ensemble, les résultats témoignent d'une bonne exécution de l'opération de collecte. Bien que certaines régions aient connu des niveaux de couverture plus faibles, le recours au sur-échantillonnage dans plusieurs zones a contribué à maintenir un niveau élevé de réalisation au plan national et à préserver la qualité des estimations produites par l'enquête. Toutefois, les indicateurs relatifs aux régions présentant les plus faibles taux de couverture devront être interprétés avec une attention particulière.

Tableau 1. 1: Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

Région	Nombre de grappes échantillonnées	Nombre grappes enquêtées	Nombre total de ménages échantillonnés	Nombre total de ménages enquêtés	Taux de couverture des ménages échantillonnés
Kayes	144	159	864	954	110,4
Koulikoro	155	154	930	924	99,4
Sikasso	164	179	984	1074	109,1
Ségou	149	137	894	822	91,9
Mopti	134	128	804	768	95,5
Tombouctou	141	162	846	972	114,9
Gao	109	73	654	437	66,8
Kidal	59	23	708	276	39,0
Taoudenni	28	31	672	741	110,3
Ménaka	90	50	720	401	55,7
Nioro	118	130	708	780	110,2
Kita	110	121	660	726	110,0
Dioila	100	104	600	624	104,0
Nara	100	70	600	420	70,0
Bougouni	139	152	834	912	109,4
Koutiala	136	150	816	900	110,3
San	134	140	804	839	104,4
Douentza	108	88	648	528	81,5
Bandiagara	121	88	726	528	72,7
Bamako	161	161	966	960	99,4
Total	2 400	2 300	15 438	14 586	94,5

**Le taux de couverture de l'échantillon en termes de ménages dans les régions de Kidal, Ménaka, Gao, Nara et Bandiagara varie entre 39,0 % et 72,7 %. Par conséquent, les résultats obtenus pour ces régions doivent être interprétés avec prudence en raison du niveau relativement faible de couverture de l'échantillon.*

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Toutefois, les indicateurs relatifs aux régions affichant les taux de couverture les plus faibles, notamment Ménaka, Gao, Nara et Bandiagara, devront être interprétés avec prudence, compte tenu des faibles taux de couverture observés dans certaines régions, susceptibles d'entraîner une augmentation de la variance des estimations et de réduire leur précision, un regroupement de certaines régions a été retenu comme solution méthodologique. Ce regroupement, fondé sur les anciens découpages administratifs, permet d'accroître la taille effective des échantillons au sein des domaines d'estimation concernés et, par conséquent, d'améliorer la précision des estimations. Les regroupements retenus concernent Koulikoro–Nara, Gao–Ménaka et Bandiagara–Douentza. Cette approche permet d'augmenter le nombre d'observations exploitables au sein de chaque domaine d'estimation regroupé et de produire des indicateurs dont la précision statistique est mieux maîtrisée.

Précisions des données

On rappelle que le plan de sondage de l'EMOP a été conçu de manière à garantir, pour la plupart des indicateurs, des intervalles de confiance d'une amplitude maximale de 10 % au niveau national et de 15 % au niveau régional.

L'analyse des coefficients de variation montre que les estimations produites par l'EMOP présentent globalement un bon niveau de précision statistique. En effet, la plupart des indicateurs affichent des coefficients de variation inférieurs à 5 %, traduisant une faible variabilité de l'échantillonnage et une bonne fiabilité des résultats.

Les indicateurs relatifs aux caractéristiques sociodémographiques, à l'éducation, à la santé, à l'accès à l'eau potable ainsi qu'à la possession de certains biens durables (téléphone mobile, moto, radio) présentent les niveaux de précision les plus élevés. Ces résultats confirment la robustesse des estimations et leur aptitude à soutenir l'analyse des conditions de vie des populations maliennes.

Quelques indicateurs affichent toutefois des coefficients de variation relativement plus élevés, notamment l'accès à l'électricité en milieu rural (11,3 %) et la possession d'un ordinateur (10,6 %). Cette situation s'explique principalement par la faible fréquence de ces caractéristiques dans la population, ce qui se traduit par une augmentation de la variabilité d'échantillonnage et, par conséquent, de l'incertitude associée aux estimations. Par conséquent, les résultats relatifs à ces indicateurs doivent être interprétés avec davantage de prudence.

Dans l'ensemble, les coefficients de variation observés demeurent largement inférieurs aux seuils généralement admis pour juger de la qualité des estimations issues d'une enquête par sondage. Ils attestent ainsi de la bonne qualité des données collectées et de la fiabilité des principaux indicateurs produits par l'EMOP pour le suivi des conditions de vie des ménages au Mali.

Tableau 1. 2: Coefficients de variation pour certains indicateurs

Indicateurs	Valeur estimée	Intervalle de confiance	Coefficient de variation (%)
Caractéristiques sociodémographiques			
Taille moyenne des ménages (en nombre de personnes)	7,3	(7,04 - 7,54)	0,02
Age moyen des chefs de ménage (en année)	47,4	(46,6 - 48,2)	0,008
Education			
Taux brut de scolarisation au premier cycle (%)	81,8	(76,7 - 87,0)	0,032
Taux net de scolarisation au premier cycle (%)	66,0	(62,6 - 69,5)	0,027
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (%)	53,2	(50,3 - 56,1)	0,028
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (%)	36,5	(34,3 - 38,8)	0,028
Santé			
Population malade ou blessée au cours des 3 derniers mois (%)	28,1	(26,5 - 29,7)	0,028
Caractéristiques du logement			
Ménages avec accès à l'électricité (EDM) (%)	32,0	(28,5 - 35,5)	0,056
Urbains (%)	80,1	(77,4 - 82,8)	0,017
Ruraux (%)	11,8	(9,2 - 14,5)	0,113
Ménages avec accès à l'eau potable	86,7	(84,6 - 88,8)	0,012
Urbains (%)	98,0	(96,4 - 99,5)	0,008
Ruraux (%)	82,0	(79,2 - 84,8)	0,018
Possessions des ménages			
Ménages avec un téléphone mobile (%)	85,4	(81,7 - 89,1)	0,022
Ménages avec une moto (%)	69,6	(66,2 - 73,0)	0,025
Ménages avec TV (%)	41,5	(37,7 - 45,2)	0,047
Ménages avec radio (%)	56,6	(53,7 - 59,5)	0,026
Ménages avec un ordinateur (%)	2,7	(2,2 - 3,3)	0,106

Source : EMOP-2025, passage 1 (janvier-mars)

2. SYNTHESE GENERALE

2.1. Etat matrimonial des membres du ménage et typologie des ménages

L'état matrimonial constitue un indicateur démographique majeur, dans la mesure où il est étroitement lié aux comportements de fécondité, à la formation et à la structure des ménages ainsi qu'à la dynamique de la nuptialité. Dans le contexte malien, où une part importante des naissances survient au sein des unions, l'analyse de la population selon le statut matrimonial contribue à mieux comprendre les niveaux et les évolutions de la fécondité.

Au-delà de sa dimension démographique, l'état matrimonial constitue également un indicateur pertinent pour le suivi des Objectifs de développement durable (ODD). Il contribue notamment au suivi de l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être, à travers l'analyse des questions de santé sexuelle et reproductive ; de l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes, en mettant en évidence les différences entre les hommes et les femmes en matière de parcours matrimoniaux ; ainsi que de l'ODD 10 relatif à la réduction des inégalités, en permettant d'apprécier les disparités selon le sexe, le milieu de résidence et les différents groupes de population.

Ainsi, l'analyse de l'état matrimonial fournit des éléments essentiels pour mieux comprendre les dynamiques sociales et démographiques du pays et contribuer à l'élaboration et au ciblage des politiques publiques en matière de population, de santé sexuelle et reproductive, de protection sociale et de développement.

La population malienne âgée d'au moins 12 ans est principalement composée de personnes mariées en union monogame (43,2 %) et de célibataires (34,1 %). Les unions polygamiques demeurent relativement fréquentes, puisqu'elle concerne près de 17 % de la population.

L'analyse selon le sexe montre que les hommes sont plus souvent célibataires que les femmes (41,9 % contre 27,4 %), tandis que ces dernières sont davantage concernées par les unions polygamiques et le veuvage. Par ailleurs, le statut célibataire est plus répandu en milieu urbain, alors que la polygamie est plus fréquente en milieu rural.

Dans l'ensemble, ces résultats mettent en évidence la prédominance du mariage comme cadre de vie conjugal au Mali, ce qui contribue à expliquer le maintien d'un niveau de fécondité relativement élevé. La persistance des unions, notamment en milieu rural, ainsi que les différences observées selon le sexe et le milieu de résidence, reflètent la diversité des comportements matrimoniaux et constituent des éléments essentiels pour l'analyse des dynamiques démographiques et l'élaboration des politiques de population, de santé reproductive et de développement social.

Tableau 2. 1: Répartition de la population malienne de 12 ans et plus par milieu et selon le statut matrimonial (%)

Etat matrimonial	Milieu								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	50,1	38,7	44,0	38,0	22,0	29,4	41,9	27,4	34,1
Marié monogame	40,5	38,6	39,5	46,7	43,4	44,9	44,7	41,9	43,2
Polygame 2	7,5	11,6	9,7	12,6	21,3	17,3	10,9	18,2	14,8
Polygame 3	0,6	1,2	0,9	1,6	3,7	2,7	1,3	2,9	2,1
Polygame 4	0,1	0,3	0,2	0,2	0,8	0,6	0,2	0,7	0,5
Polygame 5 et plus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divorcé(e)/séparée	0,4	0,9	0,7	0,1	0,4	0,3	0,2	0,6	0,4
Séparé (e)	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Veuf (veuve)	0,8	8,4	4,8	0,7	8,2	4,7	0,7	8,3	4,8
Union libre / Concubinage	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

La typologie des ménages constitue un indicateur important pour l'analyse de la structure familiale, des comportements démographiques et des conditions de vie des populations. Elle renseigne sur les modes de cohabitation, les solidarités familiales et les mécanismes de prise en charge des personnes dépendantes. Cet indicateur contribue également de façon indirecte à apprécier le niveau d'atteinte des ODD 1 (Éradication de la pauvreté), l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), ODD 4 (Éducation de qualité), ODD 5 (Égalité entre les sexes) et l'ODD 10 (Réduction des inégalités), dans la mesure où la composition des ménages influence l'accès aux ressources, aux services sociaux de base et aux opportunités économiques.

Le tableau 2.2 présente également la répartition de la population par type de ménage selon le sexe du chef du ménage (CM). La typologie comprend six catégories de ménages comme suit :

- Unipersonnel : CM seul ;
- Couple avec enfant : CM + conjoint + enfants ;
- Couple sans enfant : CM + conjoint ;
- Monoparental nucléaire : CM + enfants ;
- Monoparental élargi : CM + enfants + autres personnes ;
- Famille élargie : CM + conjoint(s) + enfant(s) + autres personnes.

Le terme « élargi » fait référence à la présence au sein du ménage d'autres personnes (en dehors des conjoints et des enfants) apparentées ou non au chef du ménage.

En termes de résultats, les ménages maliens sont principalement composés de familles élargies (47,3 %) et de couples avec enfants (41,3 %), ce qui confirme l'importance des structures familiales traditionnelles dans le pays.

Selon le milieu de résidence, les familles élargies sont plus fréquentes en milieu rural (48,7 %) qu'en milieu urbain (44,2 %), tandis que les couples avec enfants sont légèrement plus représentés en milieu urbain (39,8 %). Les ménages unipersonnels et les couples sans enfant restent marginaux dans les deux milieux.

Par ailleurs, il est observé que les ménages dirigés par des femmes sont plus souvent monoparentaux, particulièrement nucléaire ou élargi, alors que ceux dirigés par des hommes sont majoritairement constitués de couples avec enfants ou de familles élargies.

Globalement, ces résultats confirment la prédominance des ménages complexes au Mali, avec une forte différenciation selon le sexe du chef de ménage et le milieu de résidence.

Tableau 2. 2: Répartition (en %) des ménages par typologie selon le milieu de résidence et le sexe du chef

Typologie	Milieu								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe du chef de ménage			Sexe du chef de ménage			Sexe du chef de ménage		
	M	F	Ens	M	F	Ens	M	F	Ens
Unipersonnel	2,0	2,8	2,1	0,7	2,1	0,8	1,0	2,4	1,2
Couples avec enfant	46,1	1,5	39,8	45,2	2,1	42,0	45,4	1,8	41,3
Couples sans enfant	2,8	0,7	2,5	2,9	0,0	2,7	2,8	0,3	2,6
Monoparental nucléaire	0,7	33,4	5,3	0,4	40,8	3,4	0,4	37,5	4,0
Monoparental élargi	0,6	39,5	6,1	0,7	25,1	2,6	0,7	31,5	3,6
Famille élargie	47,8	22,1	44,2	50,2	29,8	48,7	49,5	26,4	47,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

L'analyse régionale met toutefois en évidence d'importantes disparités dans la structure des ménages. Les familles élargies prédominent dans la plupart des régions, notamment à Nioro (70,6 %), San (70,2 %), Koulikoro-Nara (68,3 %), Koutiala (66,5 %) et Kita (62,3 %), traduisant la persistance des formes traditionnelles de cohabitation et de la forte solidarité familiale. À l'inverse, leur proportion est nettement plus faible dans les régions du nord telles que Taoudenni (1,7 %), Tombouctou (8,1 %) et, dans une moindre mesure, Kidal (15,1 %), où les ménages sont principalement composés de couples avec enfants. Ces différences régionales reflètent la diversité des contextes démographiques, socioculturels et économiques du pays et soulignent la nécessité d'adapter les politiques sociales aux spécificités de chaque région.

Les couples avec enfants constituent la forme de ménage dominante dans certaines régions, notamment à Taoudenni (79,8 %), Tombouctou (70,9 %), Kidal (59,5 %) et Ségou (52,4 %). Cette configuration traduit une prédominance des ménages nucléaires dans ces régions, contrairement aux autres parties du pays où les familles élargies sont plus fréquentes.

Les autres types de ménages, notamment les ménages unipersonnels et les ménages monoparentaux, qu'ils soient nucléaires ou élargis, demeurent globalement peu représentés. Ils sont toutefois relativement plus fréquents dans le District de Bamako, où la diversité des formes de cohabitation est plus marquée sous l'effet de l'urbanisation, des mutations socio-économiques et de l'évolution des structures familiales.

Tableau 2. 3: Répartition des ménages par typologie selon les régions (%)

Région	Typologie						Ensemble
	Uniper sonnel	Couples avec enfant	Couples sans enfant	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie	
Kayes	2,2	30,0	2,5	6,8	3,3	55,2	100
Koulikoro-Nara	1,6	23,8	2,1	1,4	2,7	68,3	100
Sikasso	0,6	32,9	1,6	2,1	2,1	60,6	100
Ségou	0,5	52,4	1,6	2,5	5,3	37,7	100
Mopti	0,3	46,0	2,1	2,4	2,2	47,0	100
Tombouctou	1,3	70,9	11,3	6,9	1,6	8,1	100
Gao-Ménaka	0,0	50,2	1,9	8,3	5,7	33,9	100
Kidal	4,7	59,5	4,9	8,8	7,0	15,1	100
Taoudenni	0,1	79,8	0,1	17,4	0,9	1,7	100
Nioro	0,8	23,8	0,5	2,6	1,7	70,6	100
Kita	0,1	32,4	0,8	1,7	2,6	62,3	100
Dioila	0,2	47,1	0,8	2,1	1,6	48,1	100
Bougouni	0,6	45,4	4,4	1,8	1,2	46,6	100
Koutiala	0,3	21,3	1,3	4,3	6,2	66,5	100
San	0,5	25,6	0,7	1,1	1,9	70,2	100
Bandiagara- Douentza	0,4	43,9	1,1	3,4	1,0	50,3	100
Bamako	3,0	38,5	2,3	5,3	6,8	44,1	100
Ensemble	1,2	41,3	2,6	4,0	3,6	47,3	100

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2. Scolarisation et alphabétisation

L'ODD 4 qui vise à assurer une éducation de qualité est un fondement pour améliorer la vie des populations et le développement durable. Outre l'amélioration de leur qualité de vie, l'accès à une éducation inclusive et équitable peut aider à doter les populations locales des outils nécessaires pour développer des solutions innovantes à leurs plus grands problèmes.

2.2.1. Non-fréquentation scolaire

Le tableau 2.4 donne le niveau de la non-fréquentation scolaire au moment de l'enquête. Il en ressort qu'au Mali, la moitié (55,1 %) des personnes de 10 ans et plus n'ont jamais été scolarisées (tableau 2.5). Cette proportion est plus élevée chez les femmes (59,0 %) que chez les hommes (51,1 %), traduisant des inégalités persistantes entre les sexes en matière d'accès à l'éducation. Selon le milieu de résidence, la non-scolarisation est nettement plus marquée en milieu rural, où 64,1 % des personnes âgées de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école. À l'inverse, le District de Bamako enregistre la proportion la plus faible (30,9 %), tandis que les autres centres urbains affichent un niveau intermédiaire, avec 38,5 % de personnes n'ayant jamais été scolarisées.

Il est globalement mis en évidence d'importantes disparités selon le sexe et le milieu de résidence et soulignent les défis qui subsistent pour garantir un accès équitable à l'éducation, en particulier pour les femmes et les populations rurales.

Tableau 2. 4: Pourcentage des individus de 10 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisés par groupe d'âges suivant le sexe et le milieu de résidence

Groupe d'âges	Sexe		Milieu de résidence			Total
	Masculin	Féminin	Bamako	Autres villes	Rural	
10 - 14 ans	22,9	21,4	5,8	12,1	27,7	22,2
15 - 19 ans	27,2	34,2	17,5	16,2	39,8	30,9
20 - 24 ans	28,3	48,7	18,7	25,4	54,4	41,0
25 - 29 ans	41,4	61,7	23,1	33,7	68,1	54,8
30 - 34 ans	46,5	69,9	29,3	38,3	71,3	60,1
35 - 39 ans	53,3	74,5	38,3	44,2	76,5	65,3
40 - 44 ans	66,2	76,4	38,4	59,1	82,1	71,1
45 - 49 ans	66,3	81,9	46,5	53,3	82,5	73,4
50 - 54 ans	69,9	83,6	48,2	55,9	86,4	76,3
55 - 59 ans	67,6	87,2	56,5	63,0	82,3	76,1
60 - 64 ans	71,9	90,2	47,6	74,6	89,7	80,9
65 - 69 ans	71,2	91,7	53,4	67,8	88,1	80,0
70 - 74 ans	79,6	91,4	57,0	72,7	93,7	85,4
75 - 79 ans	77,9	92,4	61,9	83,5	90,2	84,6
80 - 84 ans	79,5	100,0	83,4	83,8	94,1	91,3
85 ans et plus	97,7	99,1	100,0	93,5	98,8	98,4
Mali	51,1	59,0	30,9	38,5	64,1	55,1

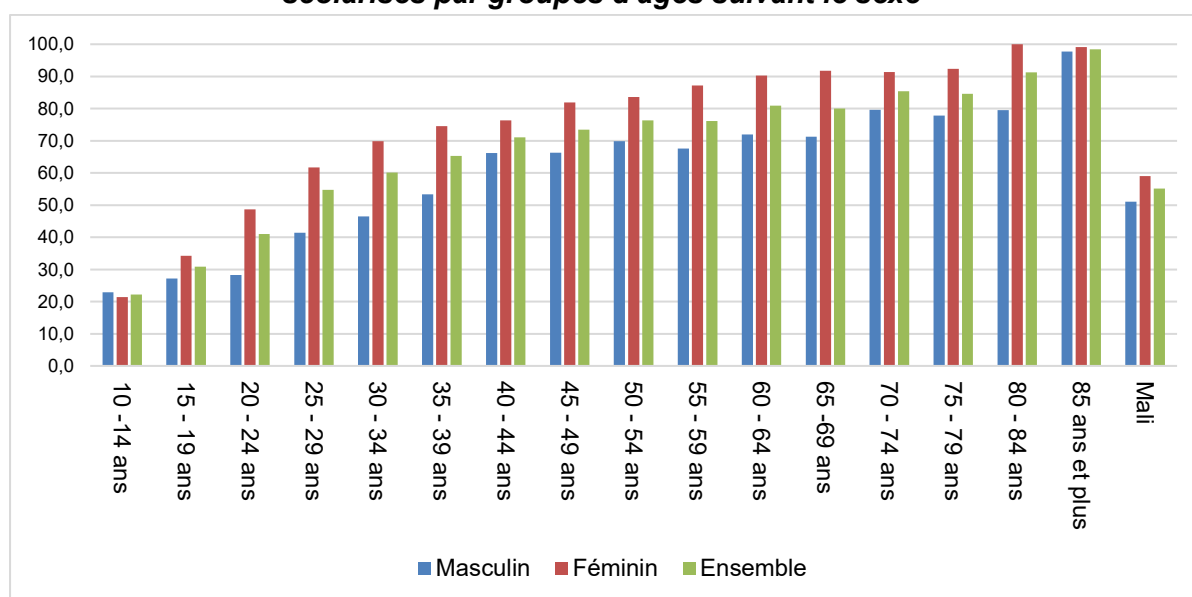
Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

La figure 2.1 met en évidence une augmentation progressive de la proportion de personnes n'ayant jamais été scolarisées avec l'âge. En effet, cette proportion passe de 22,2 % chez les enfants de 10 à 14 ans à 98,4 % chez les personnes ayant 85 ans et plus. Cette évolution traduit les progrès réalisés au fil des générations en matière d'accès à l'éducation, les cohortes les plus jeunes ayant davantage bénéficié des politiques de développement de l'enseignement. Cette tendance est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, pour la quasi-totalité des groupes d'âges, la proportion des personnes n'ayant jamais été scolarisées est plus importante chez les femmes.

Cette évolution traduit les progrès réalisés au fil des générations en matière d'accès à l'éducation, les cohortes les plus jeunes ayant davantage bénéficié des politiques de développement de l'enseignement.

Ces résultats soulignent l'importance de poursuivre les efforts visant à garantir un accès équitable à une éducation de qualité, conformément à l'Objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité) et à l'ODD 5 relatif à l'égalité entre les sexes.

Figure 2. 1: Distribution des individus de 10 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisés par groupes d'âges suivant le sexe

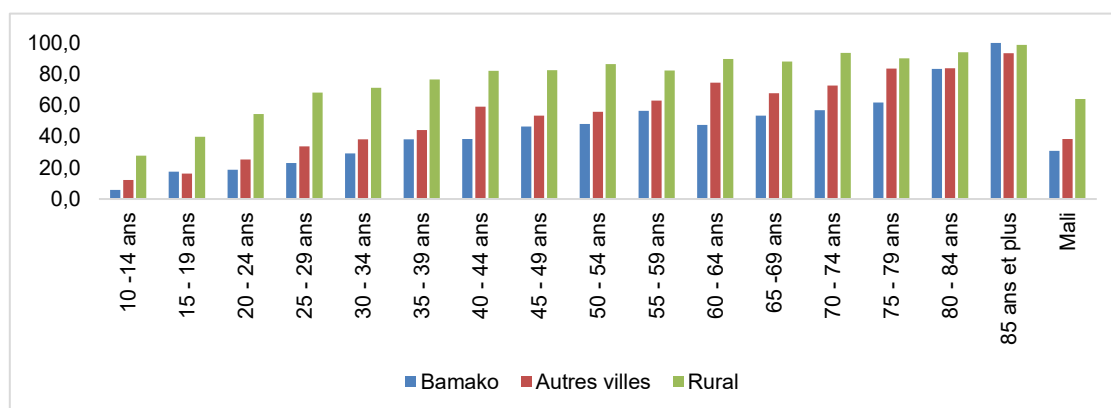


Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

La figure 2.2 met également en évidence une augmentation de la proportion de personnes n'ayant jamais été scolarisées avec l'âge, quel que soit le milieu de résidence. Cette tendance est observée aussi bien dans le District de Bamako que dans les autres centres urbains et en milieu rural, traduisant un effet de génération lié à l'amélioration progressive de l'accès à l'éducation.

À tous les groupes d'âge, la proportion de personnes n'ayant jamais été scolarisées demeure la plus faible dans le District de Bamako et la plus élevée en milieu rural. Ces écarts mettent en évidence d'importantes disparités territoriales en matière d'accès à l'éducation, au détriment des populations rurales. Ils soulignent la nécessité de renforcer les politiques visant à améliorer l'offre éducative et l'accès à une éducation de qualité en milieu rural, conformément à l'Objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité), tout en contribuant à la réduction des inégalités (ODD 10).

Figure 2. 2: Distribution des personnes de 10 ans et plus qui n'ont jamais été scolarisées par groupes d'âges suivant le milieu



Source : EMOP-2025, passage 1 (janvier-mars)

2.2.2. Scolarisation

2.2.2.1. Niveau d'instruction

Le tableau 2.5 présente la répartition de la population selon le niveau d'instruction et certaines caractéristiques démographiques. Le niveau d'instruction constitue un indicateur essentiel du capital humain et du développement socio-économique. Il contribue au suivi de l'Objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité) et permet également d'apprécier les progrès réalisés en matière d'égalité des chances (ODD 5 et ODD 10).

Dans l'ensemble, la population est faiblement instruite. En effet, 56,0 % des personnes n'ont aucun niveau d'instruction contre 5,3 % ayant atteint le niveau d'éducation secondaire et seulement 1,7 % le niveau supérieur.

D'importantes disparités sont observées selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction est de 32,9 % à Bamako alors qu'elle est estimée à 40,2 % dans les autres zones urbaines du pays et 64,6 % dans le milieu rural. Ces résultats traduisent les inégalités persistantes d'accès à l'éducation entre les milieux urbain et rural.

L'analyse régionale met également en évidence de fortes disparités. La région de Taoudenni enregistre le niveau d'instruction le plus faible, avec 86,9 % de personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, tandis que seulement 13,1 % ont atteint le niveau primaire. À l'inverse, le District de Bamako et la région de Koulikoro-Nara affichent les niveaux d'instruction les plus élevés, avec environ deux personnes sur cinq ayant atteint au moins le niveau primaire. Ces résultats illustrent les écarts importants de développement du système éducatif entre les régions.

Les disparités sont également marquées selon le sexe. Le niveau d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Trois femmes sur cinq (59,9 %) n'ont aucun niveau d'instruction, contre 51,9 % chez les hommes. Neuf pourcent (9,2 %) des hommes ont atteint au moins le niveau secondaire, contre 7,0 % des femmes.

Ces résultats mettent en évidence la persistance d'importantes inégalités d'accès à l'instruction selon le sexe, le milieu de résidence et la région. Ils soulignent la nécessité de poursuivre les efforts en faveur d'une éducation inclusive et équitable, notamment au profit des filles, des populations rurales et des régions les moins favorisées, afin d'accélérer l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 et de contribuer à la réduction des inégalités (ODD 10).

Tableau 2. 5: Répartition du niveau d’instruction de la population de 3 ans et plus selon la région, le sexe et la résidence

Région/ Milieu	Niveau instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Région					
Kayes	61,0	34,8	3,7	0,5	100
Koulikoro-Nara	51,5	43,3	4,2	1,0	100
Sikasso	54,8	37,4	6,9	0,8	100
Ségou	51,7	42,2	4,5	1,6	100
Mopti	70,3	24,9	4,0	0,8	100
Tombouctou	80,5	17,2	1,7	0,5	100
Gao-Ménaka	63,2	34,2	2,4	0,1	100
Kidal	58,2	37,5	3,7	0,6	100
Taoudenni	86,9	13,1	0,0	0,0	100
Nioro	66,1	33,0	0,9	0,1	100
Kita	57,8	36,8	5,0	0,4	100
Dioila	61,6	33,5	4,5	0,4	100
Bougouni	62,3	34,4	3,0	0,3	100
Koutiala	62,1	31,8	5,3	0,7	100
San	58,7	37,6	3,2	0,5	100
Bandiagara-Douentza	72,5	24,6	2,8	0,2	100
Bamako	32,9	49,0	11,8	6,3	100
Milieu de résidence					
Urbain	35,7	47,6	11,9	4,7	100,0
Bamako	32,9	49,0	11,8	6,3	100,0
Autres villes	40,2	45,5	12,1	2,2	100,0
Rural	64,6	32,5	2,5	0,4	100,0
Sexe					
Masculin	51,9	40,0	6,0	2,2	100,0
Féminin	59,9	34,2	4,7	1,3	100,0
Mali	56,0	37,0	5,3	1,7	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2.2.2. Taux de scolarisation

Les taux brut (TBS) et net (TNS) de scolarisation constituent des indicateurs essentiels pour apprécier l'accès à l'enseignement et suivre les progrès vers l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4), qui vise à garantir une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous.

L'universalité de la scolarisation telle que préconisée dans le primaire est loin d'être atteinte. Les tableaux de cette section présentent les taux bruts et nets de scolarisation au primaire et au secondaire.

Concept TBS et TNS :

Le **Taux Brut de Scolarisation (TBS)** est le nombre d'individus scolarisés dans un niveau d'enseignement donné, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge théorique qui correspond à ce niveau d'enseignement. Un taux de scolarisation brut élevé indique un degré élevé de participation, que les élèves appartiennent au groupe d'âge officiel ou non. De ce fait, quand la valeur du taux brut approche ou dépasse 100%, cela n'indique pas que la totalité des personnes de cette tranche fréquente effectivement l'école.

Le **Taux Net de Scolarisation (TNS)** permet de mesurer, parmi l'ensemble des individus ayant l'âge d'être inscrits à ce niveau, combien le sont réellement. A noter que dans ce paragraphe, le niveau secondaire est le second cycle de l'enseignement fondamental au Mali, le primaire étant le premier cycle.

Le taux brut de scolarisation (TBS) au premier cycle de l'enseignement fondamental est estimé à 81,8 % avec 84,6 % pour les filles et 79,5 % pour les garçons (**tableau 2.6**). Par rapport au milieu de résidence, le TBS est plus élevé dans le milieu urbain que dans celui rural avec respectivement 104,1 % et 73,5 %. Selon la région, le district de Bamako et la région de Koulikoro-Nara ont les TBS les plus élevés, respectivement 108,5 % et 97,8 %. Les niveaux les plus bas sont pour les régions de Mopti (50,1 %) et Bandiagara-Douentza (50,4 %).

Le taux net de scolarisation (TNS) du premier cycle de l'enseignement fondamental est de 66,0 % avec 64,5 % chez les garçons et 67,9 % chez les filles. Ce taux est de 83,2 % en milieu urbain, soit 23,6 points de pourcentage de plus qu'en milieu rural. L'écart de 15,8 points de pourcentage entre le TBS et le TNS indique un phénomène important de retard ou précocité scolaire au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Tableau 2. 6: Taux brut (TBS) et net (TNS) de scolarisation au fondamental-1 par région, milieu et sexe (%)

Région/Milieu/Sexe	Taux brut de scolarisation au	95% Intervalle de confiance de TBS		Coefficient de variation	Taux net de scolarisation au	95% Intervalle de confiance de TNS		Coefficient de variation
	fondamental 1	Plus bas	Supérieur		fondamental 1	Plus bas	Supérieur	
Région								
Kayes	82,2	74,1	90,4	5,0	63,5	57,5	69,5	4,8
Koulikoro-Nara	97,8	76,4	119,2	11,2	74,3	63,5	85,1	7,4
Sikasso	84,9	78,9	90,9	3,6	71,2	66,6	75,8	3,3
Ségou	87,1	80,9	93,2	3,6	76,5	71,5	81,6	3,4
Mopti	50,1	23,6	76,7	27,0	41,4	18,7	64,1	27,9
Tombouctou	46,9	21,2	72,5	28,0	38,7	18,2	59,3	27,0
Gao-Ménaka	77,7	66,9	88,5	7,1	61,6	53,3	70,0	6,9
Kidal	87,3	69,9	104,7	10,2	59,9	51,9	67,8	6,8
Taoudenni	44,3	34,1	54,5	11,8	43,8	34,0	53,5	11,4
Nioro	67,3	60,2	74,5	5,4	57,7	51,9	63,6	5,2
Kita	82,1	73,3	90,9	5,5	66,0	59,0	73,0	5,4
Dioila	74,2	69,2	79,2	3,4	64,3	60,5	68,1	3,0
Bougouni	87,7	80,2	95,1	4,3	74,4	68,7	80,1	3,9
Koutiala	74,9	68,3	81,5	4,5	57,8	52,8	62,7	4,4
San	68,6	61,0	76,2	5,6	55,1	48,8	61,3	5,8
Bandiagara-Douentza	50,4	37,8	63,0	12,8	38,6	25,2	51,9	17,6
Bamako	108,5	103,9	113,0	2,1	85,6	83,0	88,2	1,5
Milieu								
Urbain	104,1	100,8	107,4	1,6	83,2	81,3	85,2	1,2
Rural	73,5	66,0	80,9	5,2	59,6	54,8	64,4	4,1
Sexe								
Masculin	79,5	73,8	85,2	3,7	64,5	59,9	69,1	3,7
Féminin	84,6	78,1	91,1	3,9	67,9	64,3	71,4	2,7
Ensemble	81.8	76.7	87.0	3.2	66.0	62.6	69.5	2.7

Source : EMOP-2026 passage 1 (janvier-mars)

D'après le tableau 2.7, au sujet du second cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut de scolarisation s'estime à 58,1 %. C'est dans le district de Bamako et la région de Ségou que le TBS est plus élevé avec les niveaux respectifs de 84,3 % et 83,2 %. Selon le milieu de résidence le taux est plus élevé en milieu urbain, 85,5 % contre 45,1 % en milieu rural. En ce qui concerne le sexe, le taux est légèrement plus élevé pour les filles (58,8 %) comparées aux garçons (57,4 %).

Le TNS pour le second cycle de l'enseignement fondamental est de 36,5 %, soit 21,6 points de pourcentage de moins que le TBS. Cette situation peut également être liée aux difficultés de progression des élèves vers le second cycle, notamment en raison des faibles taux d'achèvement du premier cycle et des exigences de réussite au Diplôme d'études fondamentales (DEF).

Les disparités observées selon le sexe, le milieu de résidence et la région pour le TNS confirment celles mises en évidence par le TBS. Ces résultats montrent que, malgré les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation, des défis importants subsistent pour assurer la scolarisation des enfants dans les classes correspondant à leur âge, en particulier en milieu rural et dans certaines régions. Ils soulignent la nécessité de renforcer les actions visant à améliorer la rétention scolaire, à réduire les redoublements et les abandons et à promouvoir une progression normale des élèves, conformément à l'Objectif de développement durable 4 relatif à une éducation inclusive, équitable et de qualité.

Tableau 2. 7: Taux brut et net de scolarisation au fondamental 2 par région, milieu et sexe (%)

Région/ Milieu/ Sexe	Taux brut de scolarisation au fondamental 1	95% Intervalle de confiance de TBS		Coefficient de variation	Taux net de scolarisation au fondamental 1	95% Intervalle de confiance de TNS		Coefficient de variation
		Plus bas	Supérieur			Plus bas	Supérieur	
Région								
Kayes	50,9	42,5	59,3	8,4	27,2	22,8	31,7	8,3
Koulikoro- Nara	41,2	22,7	59,6	22,9	28,7	21,6	35,9	12,8
Sikasso	62,9	55,0	70,9	6,5	39,7	34,8	44,6	6,3
Ségou	83,2	66,5	99,9	10,2	51,2	42,1	60,3	9,0
Mopti	51,5	21,5	81,4	29,7	25,9	8,6	43,2	34,0
Tombouctou	31,4	16,2	46,7	24,8	25,0	12,6	37,3	25,3
Gao -Ménaka	35,4	22,5	48,4	18,7	24,5	15,2	33,9	19,4
Kidal	51,2	31,9	70,5	19,2	23,9	11,7	36,1	26,1
Taoudenni	18,6	-7,7	44,9	71,9	9,9	-3,7	23,5	69,9
Nioro	27,5	20,1	35,0	13,8	19,8	13,8	25,8	15,4
Kita	57,4	48,8	66,0	7,6	36,4	31,0	41,9	7,7
Dioila	60,8	52,2	69,3	7,1	44,2	37,9	50,6	7,3
Bougouni	47,9	39,2	56,6	9,3	27,6	22,1	33,0	10,1
Koutiala	54,5	45,1	64,0	8,8	30,4	25,1	35,8	9,0
San	45,4	38,7	52,1	7,5	29,4	25,0	33,9	7,7
Bandiagara - Douentza	44,1	23,6	64,7	23,8	28,4	14,0	42,9	25,9
Bamako	84,3	76,7	91,9	4,6	53,6	48,8	58,5	4,6
Milieu								
Urbain	85,5	79,1	91,9	3,8	52,3	49,1	55,6	3,2
Rural	45,1	39,5	50,7	6,3	29,0	26,2	31,9	5,0
Sexe								
Masculin	57,4	53,0	61,9	4,0	35,8	38,4	3,8	0,0
Féminin	58,8	50,6	67,1	7,2	37,3	42,5	7,0	0,0
Ensemble	58.1	52.6	63.7	4.9	36.5	33.8	39.3	3.8

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Les résultats montrent que 27,2 % des enfants en âge d'être au fondamental 1 sont hors du système scolaire. Cette proportion est particulièrement plus élevée en milieu rural avec une valeur de 34,0 % contre 9,0 % en milieu urbain. Selon la région, il est beaucoup plus bas à Bamako avec une valeur de

7,3 % et les régions de, Ségou, Koulikoro-Nara et Dioïla où la proportion est respectivement de 12,1 %, 14,3 % et 22,0 %.

La proportion des enfants en âge d'être au second cycle du fondamental qui sont hors système s'estime à 34,7 %. C'est un niveau plus élevé que pour le fondamental et comme dans ce cycle c'est en milieu rural, qu'il est plus élevé avec la valeur de 40,9 % contre 21,5 % en milieu urbain. Selon la région c'est à Nioro, Mopti, Tombouctou que ladite proportion prend ses plus grandes valeurs comprises entre 54,2% et 61,9%.

Il est mis en évidence d'importantes disparités selon le niveau d'enseignement, le milieu de résidence et la région. Ils montrent que l'exclusion scolaire s'accroît au second cycle de l'enseignement fondamental et demeure particulièrement préoccupante en milieu rural et dans certaines régions. Ces constats soulignent la nécessité de renforcer les politiques visant à améliorer l'accès, le maintien et la rétention des enfants à l'école, afin de progresser vers l'atteinte de l'Objectif de développement durable 4 et de réduire les inégalités territoriales en matière d'éducation (ODD 10).

Tableau 2. 8: Proportion (%) des enfants en âge d'être dans l'enseignement fondamental qui sont hors du système scolaire

Région/Milieu	Pourcentage des enfants en âge d'être au fondamental 1 qui sont hors du système			Pourcentage des enfants en âge d'être au fondamental 2 qui sont hors du système		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Région						
Kayes	27,4	32,9	29,9	41,0	43,0	41,9
Koulikoro -Nara	14,9	13,5	14,3	24,0	23,3	23,7
Sikasso	27,2	23,4	25,5	39,7	34,6	37,2
Ségou	12,1	12,2	12,1	31,1	24,2	27,5
Mopti	61,8	49,5	55,7	53,9	58,4	55,8
Tombouctou	67,9	49,5	60,5	76,1	33,1	54,2
Gao-Ménaka	26,7	25,2	25,9	38,8	44,7	40,9
Kidal	26,3	19,3	23,1	32,7	32,6	32,7
Taoudenni	28,2	28,7	28,4	70,3	16,6	46,0
Nioro	31,4	35,8	33,5	64,2	58,6	61,9
Kita	22,9	30,6	26,6	37,8	33,1	35,9
Dioïla	25,1	17,8	22,0	35,6	26,6	31,8
Bougouni	23,0	25,5	24,2	39,1	35,9	37,7
Koutiala	38,3	42,3	40,2	42,5	39,1	40,7
San	40,0	45,8	42,7	50,5	37,4	45,8
Bandiagara-Douentza	70,1	45,9	59,3	52,7	47,6	49,7
Bamako	5,7	9,1	7,3	13,2	24,1	19,4
Milieu de résidence						
Urbain	7,8	10,2	9,0	17,0	25,0	21,5
Bamako	5,7	9,1	7,3	13,2	24,1	19,4
Autres villes	10,9	11,7	11,3	22,6	26,7	24,8
Rural	35,0	32,8	34,0	43,5	37,7	40,9
Mali	28,0	26,2	27,2	36,2	33,0	34,7

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Au niveau national, 90,2 % des élèves sont passés en classe supérieure. Cette proportion est pratiquement identique chez les filles et les garçons, traduisant une progression scolaire comparable selon le sexe. Le redoublement, qui constitue un facteur de ralentissement du cursus scolaire et peut accroître le risque d'abandon, concerne 8,9 % des élèves. Quant à la proportion d'élèves ayant obtenu un diplôme au cours de l'année scolaire, elle demeure faible, avec 0,6 %.

Ces résultats témoignent d'un niveau relativement élevé de promotion des élèves. Toutefois, la persistance du redoublement souligne la nécessité de renforcer les mesures visant à améliorer les

performances scolaires et à réduire les retards dans les apprentissages, afin d'accroître l'efficacité du système éducatif et de contribuer à l'atteinte de l'ODD 4.

Tableau 2. 9: Répartition des résultats obtenu au cours de l'année dernière selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Mali, 2025

Région/Milieu/ Sexe	Diplômé, études achevées	Passe en classe supérieure	Echec, redoublement	Echec, renvoi	Abandon en cours d'année	Total
Région						
Kayes	0,2	86,0	13,6	0,2	0,0	100
Koulikoro-Nara	0,0	91,3	8,6	0,0	0,0	100
Sikasso	0,2	89,1	10,2	0,4	0,0	100
Ségou	0,0	88,4	11,3	0,2	0,0	100
Mopti	0,5	83,5	15,9	0,0	0,1	100
Tombouctou	0,2	97,1	2,6	0,0	0,2	100
Gao-Ménaka	0,1	93,9	6,0	0,0	0,0	100
Kidal	0,0	92,3	6,1	0,0	1,6	100
Taoudenni	0,0	97,9	2,1	0,0	0,0	100
Nioro	0,0	97,4	2,3	0,0	0,3	100
Kita	0,0	94,9	5,1	0,0	0,0	100
Dioila	0,1	93,1	6,3	0,1	0,4	100
Bougouni	0,1	91,6	8,2	0,0	0,0	100
Koutiala	0,6	86,0	13,1	0,2	0,2	100
San	0,1	88,0	11,4	0,3	0,1	100
Bandiagara -Douentza	7,8	88,2	3,8	0,0	0,2	100
Bamako	0,5	91,0	7,9	0,1	0,5	100
Milieu de résidence						
Urbain	0,5	90,0	9,0	0,1	0,4	100
Bamako urbain	0,5	91,0	7,8	0,1	0,5	100
Autres villes	0,5	88,2	10,9	0,2	0,1	100
Rural	0,6	90,4	8,9	0,1	0,0	100
Sexe						
Masculin	0,5	89,5	9,8	0,1	0,1	100
Féminin	0,6	91,0	8,0	0,2	0,2	100
Mali	0,6	90,2	8,9	0,1	0,2	100

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2.2.3. Déperdition scolaire

La déperdition scolaire désigne la perte progressive des élèves au cours de leur parcours scolaire. Elle correspond à une sortie prématurée d'une partie des effectifs scolaires engagés dans un cycle ou dans un programme d'étude.

Cette partie traite de la déperdition scolaire au primaire. Il s'agit, ici, d'apprécier par région les principales raisons pour lesquelles les enfants ont arrêté les études. Le tableau 2.10 montre, à cet effet, que dans la majorité des régions enquêtées les enfants arrêtent de fréquenter à la suite d'un abandon volontaire ou par suite de l'insuffisance de leurs résultats scolaires. Au premier cycle du fondamental, l'échec scolaire avec 28,5 % des cas constitue la première raison pour laquelle les élèves quittent l'école, suivi de l'abandon pour travaux champêtres (21,3 %) et du refus ou du désintéressement avec 15,0 %.

Les mêmes tendances sont observées dans la plupart des régions ainsi que dans le District de Bamako. Les principales causes de déperdition scolaire varient peu selon le milieu de résidence et le sexe. Toutefois, le mariage constitue une cause spécifique d'abandon scolaire chez les filles, représentant 2,4 % des cas de déperdition enregistrés parmi celles-ci.

Dans l'ensemble, il ressort que la déperdition scolaire est principalement liée à des difficultés de réussite scolaire et à des facteurs socio-économiques qui limitent la poursuite des études. Ils soulignent l'importance de renforcer les dispositifs d'accompagnement scolaire, de prévenir les abandons précoces et de lutter contre les obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les filles, afin d'améliorer la rétention des élèves dans le système éducatif et de progresser vers l'atteinte de l'ODD 4.

**Tableau 2. 10: Principaux motifs de la déperdition scolaire au fondamental
1 par milieu de résidence et sexe, Mali, 2026**

Région/Milieu/ Sexe	Trop chère	Trop loin	Préférence pour un apprentissage, un travail ou un emploi	Manque de moyens financiers	Handicap/Maladie	Grossesse	Mariage	Réfús/Désintérêt des parents	Echec scolaire	A fin d'étude achevée	Abandon volontaire	Abandon pour travaux de champ	Crise sécuritaire	C'est une fille	Frais de scolarité élevés	Etudes non adaptées	Autre (préciser)
Milieu de résidence																	
Urbain	0,1	0,1	11,8	7,5	0,8	0,0	2,8	8,7	35,0	0,3	8,6	22,7	0,2	0,6	0,2	0,2	0,2
'Bamako urbain	-	-	12,4	7,3	0,6	-	2,6	3,9	35,2	0,4	8,6	28,0	0,1	0,8	0,2	-	-
'Autres Villes	0,2	0,3	10,6	7,8	1,1	0,1	3,1	17,8	34,7	0,2	8,6	12,8	0,2	0,1	0,1	0,6	0,7
Rural	0,0	0,4	8,0	8,6	0,8	0,1	2,2	17,8	25,5	0,1	6,0	20,6	2,6	0,1	0,1	0,1	0,4
Sexe																	
Masculin	0,0	0,3	12,6	9,1	0,6	-	0,0	13,5	27,7	0,1	4,2	24,5	2,1	-	0,1	0,1	0,4
Féminin	0,0	0,3	5,0	7,2	1,0	0,1	5,4	16,7	29,5	0,3	10,0	17,3	1,5	0,6	0,1	0,2	0,3
Ensemble	0,0	0,3	9,2	8,3	0,8	0,0	2,4	15,0	28,5	0,2	6,8	21,3	1,8	0,3	0,1	0,1	0,3

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2.3. Utilisation des NTICs et accessibilité à internet, téléphone portable dans le milieu scolaire

2.2.3.1 Utilisation des NTICs.

L'utilisation de l'ordinateur constitue un indicateur du niveau d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle contribue au suivi de l'Objectif de développement durable 9 (Industrie, innovation et infrastructure), relatif à l'accès aux technologies de l'information, ainsi que de l'ODD 4 (Éducation de qualité), dans la mesure où les compétences numériques sont devenues un levier essentiel d'apprentissage, d'employabilité et d'inclusion sociale.

Dans l'ensemble, l'utilisation de l'ordinateur demeure relativement faible, seulement 2,4 % des Maliens ont utilisé un ordinateur au cours des trois derniers mois ayant précédé le passage de l'enquêteur (tableau 2.11). D'importantes disparités sont observées selon le milieu de résidence. La proportion d'utilisateurs atteint 6,4 % en milieu urbain, contre seulement 0,6 % en milieu rural. Par ailleurs, l'ordinateur est plus utilisé dans le district de Bamako avec une proportion de 8,6 % alors que dans les régions elle ne dépasse pas 2,8 %. Les résultats mettent également en évidence des écarts selon le sexe, les hommes utilisant davantage l'ordinateur que les femmes.

Ces résultats traduisent un faible niveau de pénétration des outils informatiques au sein de la population malienne et révèlent d'importantes inégalités d'accès aux technologies numériques selon le sexe et le milieu de résidence. Ils soulignent la nécessité de renforcer les politiques visant à promouvoir l'inclusion numérique, à améliorer l'accès aux équipements informatiques et à développer les compétences numériques, notamment en milieu rural et chez les femmes, afin de contribuer à la réduction de la fracture numérique et à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Tableau 2. 11: Répartition de l'utilisation de l'ordinateur (quel que soit l'endroit dans les établissements secondaires) dans les 03 derniers mois par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2026

Région/Milieu/sexe	Proportion de personnes qui ont utilisé un ordinateur au cours des trois derniers mois ayant précédé le passage de l'enquête
Région	
Kayes	0,5
Koulikoro-Nara	0,9
Sikasso	1,2
Ségou	1,4
Mopti	1,6
Tombouctou	0,7
Gao -Ménaka	0,5
Kidal	2,8
Taoudenni	0,0
Nioro	0,4
Kita	0,4
Dioila	0,7
Bougouni	0,3
Koutiala	0,9
San	0,6
Bandiagara-Douentza	1,7
Bamako	8,6
Milieu de résidence	
Urbain	6,4
Bamako	8,6
Autres villes	2,9
Rural	0,6
Sexe	
Homme	3,0
Femme	1,8
Mali	2,4

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Le tableau 2.12 présente la répartition des personnes ayant utilisé un ordinateur au cours des trois mois précédant l'enquête selon les principales compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces compétences constituent un indicateur important du niveau de maîtrise des outils numériques et contribuent au suivi des Objectifs de développement durable, notamment l'ODD 4 (Éducation de qualité) et l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure). Il en ressort que 53,5 % savent copier ou déplacer un fichier dans un dossier, ce qui en fait la compétence numérique la plus répandue. À l'inverse, la programmation dans un langage informatique demeure la compétence la moins maîtrisée, avec seulement 10,1 % des utilisateurs concernés. Des disparités importantes sont observées entre les régions. Les niveaux de compétences en TIC sont particulièrement faibles dans les régions de Kita et de Taoudenni, où certains indicateurs sont quasi nuls. Cette situation pourrait s'expliquer par la prédominance des populations nomades et pastorales, ainsi que par les difficultés d'accès à l'éducation, à l'électricité et aux réseaux de télécommunication, qui limitent l'acquisition des compétences en TIC. Ces facteurs contribuent au très faible niveau des compétences en TIC observé dans la région.

Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les investissements dans les infrastructures numériques, de développer les compétences en TIC et de promouvoir un accès plus équitable aux technologies afin de réduire la fracture numérique et de contribuer à l'atteinte des ODD 4, 9 et 10.

Tableau 2. 12: Compétences en TIC, par type de compétence par région, milieu de résidence et sexe, Mali, 2025

Région/Milieu /sexe	Copier ou déplacer un fichier ou un dossier	Copier et coller des outils pour dupliquer ou déplacer des informations dans un document	Envoyer de courriels avec des fichiers joints (par exemple document, image, vidéo)	Utiliser de formules arithmétiques de base dans une feuille de calcul	Connecter et installer de nouveaux périphériques (par exemple, un modem, une caméra, une imprimante)	Rechercher, télécharger, installer et configurer des logiciels	Préparer de présentations électroniques avec logiciel de présentation (y compris des images, du son, de la vidéo ou des graphiques)	Transférer de fichiers entre un ordinateur et d'autres périphériques	Écrire un programme informatique à l'aide d'un langage de programmation spécialisé
Région									
Kayes	58,3	52,7	33,2	18,9	25,1	38,1	33,2	37,6	7,8
Koulikoro-Nara	82,4	80,4	63,6	53,6	51,9	52,7	45,8	54,7	35,4
Sikasso	97,7	89,0	67,1	50,4	37,4	43,5	29,0	52,4	11,6
Ségou	98,4	76,5	56,4	8,4	45,0	61,3	1,9	82,8	9,1
Mopti	78,6	76,3	65,9	67,7	70,7	70,0	71,1	64,7	43,7
Tombouctou	86,1	85,2	84,3	46,5	63,9	60,6	49,8	81,1	27,3
Gao -Ménaka	68,1	61,8	43,2	18,6	20,5	21,3	17,5	27,7	13,1
Kidal	73,8	70,3	62,7	69,5	71,7	70,8	53,3	53,3	38,6
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nioro	90,4	63,5	56,5	34,2	28,0	38,5	37,1	83,7	24,0
Kita	95,2	77,4	52,8	36,2	32,6	28,7	17,9	53,1	4,1
Dioila	95,9	90,9	72,2	29,4	42,7	34,9	19,2	66,7	19,4
Bougouni	77,1	73,4	64,5	54,9	42,3	26,3	28,5	46,7	28,1
Koutiala	94,1	93,1	81,5	72,7	61,7	62,4	65,3	69,0	44,5
San	95,4	87,4	70,4	37,4	34,9	35,4	30,7	45,5	27,5
Bandiagara-Douentza	14,6	13,3	11,8	6,2	5,5	6,0	5,0	8,4	4,2
Bamako	43,2	23,4	21,7	17,8	18,9	15,9	13,3	19,2	5,6
Milieu de résidence									
Urbain	50,4	32,7	29,0	22,7	24,0	21,3	18,0	25,0	9,7
Bamako	43,2	23,4	21,7	17,8	18,9	15,9	13,3	19,2	5,6
Autres villes	84,5	77,2	63,9	46,0	48,1	47,6	40,6	52,9	29,1
Rural	68,5	60,4	45,9	24,4	33,6	41,6	18,9	54,3	12,2
Sexe									
Masculin	56,9	41,9	35,7	26,3	28,3	28,0	21,7	33,8	12,9
Féminin	48,1	30,3	25,9	17,5	21,3	19,8	12,3	24,1	5,7
Mali	53,5	37,5	32,0	23,0	25,6	24,9	18,1	30,1	10,1

Les données des régions de Kidal, Ménaka, Nara, Douentza et Bandiagara ne représentent qu'une partie des grappes échantillonnées en raison d'un faible taux de couverture (moins de 50% à Kidal, Ménaka, Nara et moins de 60% à Douentza et Bandiagara) pour raison d'insécurité. Ainsi, les résultats doivent être interprétés avec prudence et ne sauraient être considérés comme représentatifs de l'ensemble de ces régions concernées et comparés aux éditions précédentes. Taoudenni ne figure pas sur ce tableau car les données sur l'éducation n'étaient pas exhaustives.

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2.3.2. Accessibilité à internet et téléphone portable dans le milieu scolaire

Les résultats du tableau 2.13 indiquent que 29,5 % des personnes âgées de 10 ans et plus ont utilisées internet sur un téléphone mobile au cours des trois mois précédant l'enquête. Ce pourcentage est relativement élevé dans le district de Bamako (56,6 %) ainsi que dans les régions de Nioro (46,5 %), Kidal (40,4 %) et Kayes (31,7 %). L'accès à Internet sur téléphone est plus répandu en milieu urbain qu'en milieu rural. Il est également plus fréquent chez les hommes (34,7 %) que chez les femmes (24,8 %).

Ces disparités d'accès au numérique selon le sexe, le milieu de résidence et la région soulignent l'importance de poursuivre les efforts pour réduire la fracture numérique, conformément aux ODD 9 et ODD 10.

Tableau 2. 13: Accessibilité à internet par région pour les individus de 10 ans et plus, milieu de résidence et sexe, Mali, 2025

Région/Milieu/Sexe	Sur téléphone	Au bureau	Au Cyber café	A domicile	A l'école/ Université
Région					
Kayes	31,7	0,5	0,1	12,8	0,3
Koulikoro-Nara	29,1	0,7	0,3	15,7	0,8
Sikasso	24,7	0,7	1,6	13,4	1,1
Ségou	24,0	0,9	0,2	1,9	0,5
Mopti	24,1	1,2	0,6	12,2	0,8
Tombouctou	16,5	1,4	5,9	15,9	4,2
Gao -Ménaka	17,4	0,1	0,1	9,2	0,1
Kidal	40,4	1,8	1,0	5,9	0,7
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nioro	46,5	0,1	0,1	13,7	0,5
Kita	28,2	0,6	0,5	5,3	0,6
Dioila	12,6	1,4	1,0	2,6	0,7
Bougouni	26,0	0,6	0,5	14,2	0,1
Koutiala	16,4	1,5	0,6	5,5	0,3
San	13,4	0,2	0,1	2,6	0,3
Bandiagara -Douentza	5,2	0,2	1,2	4,4	0,2
Bamako	56,6	2,1	0,2	21,1	1,2
Milieu de résidence					
Urbain	50,0	2,2	1,1	20,4	1,5
Bamako	56,6	2,1	0,2	21,1	1,2
Autre Urbain	39,2	2,3	2,6	19,2	2,0
Rural	20,0	0,4	0,5	7,9	0,5
Sexe					
Homme	34,7	1,6	0,9	14,3	0,9
Femme	24,8	0,4	0,5	9,7	0,7
Mali	29,5	1,0	0,7	11,9	0,8

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Les résultats du tableau 2.14 montrent que la moitié des élèves et étudiants (49,9 %) possède un téléphone portable dans le milieu scolaire. Cette proportion est beaucoup plus élevée dans le district de Bamako (68,7 %) puis dans les régions de Nioro (59,5 %), Bougouni (56,3 %) et Mopti (53,4 %). Les hommes possèdent plus souvent un téléphone portable que les femmes (55,9 % contre 44,6 %). Ces résultats montrent des écarts selon le sexe et la région et soulignent la nécessité de favoriser un accès plus équitable aux outils numériques.

Tableau 2. 14: Taux de possession de téléphone portable des personnes de 10 ans et plus en milieu scolaire par région, milieu de résidence et sexe en 2026 (%)

Région/Milieu/sexe	Taux de possession de téléphone portable en milieu scolaire (%)
Région	
Kayes	45,2
Koulikoro-Nara	50,9
Sikasso	49,0
Ségou	47,1
Mopti	53,4
Tombouctou	21,7
Gao -Ménaka	28,6
Kidal	52,0
Taoudenni	0,5
Nioro	59,5
Kita	40,6
Dioila	43,5
Bougouni	56,3
Koutiala	43,9
San	45,3
Bandiagara -Douentza	40,0
Bamako	68,7
Milieu de résidence	
Urbain	64,2
Bamako	68,7
Autre Urbain	57,1
Rural	43,3
Sexe	
Homme	55,9
Femme	44,6
Mali	49,9

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.2.4. Alphabétisation des adultes

La présente section traite de l'alphabétisation des adultes (personnes âgées de 15 ans et plus). L'alphabétisation est définie comme la capacité à lire et écrire une phrase dans une langue quelconque. Cet indicateur est pour le suivi de l'Objectif de développement durable 4 (Éducation de qualité).

Le résultat (tableau 2.15) met en évidence un niveau élevé d'analphabétisme au Mali. En effet, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est de 36,5 %. D'importantes disparités sont observées selon le milieu de résidence : dans les zones rurales, le niveau d'alphabétisation est de 25,3 % contre 60,0 % en milieu urbain. Au niveau régional, il est le plus élevé dans les régions de Bandiagara-Douentza (62,5 %), Ségou (41,8 %) et Mopti (40,1 %), tandis le plus faible est observé à Tombouctou (20,3 %).

S'agissant de la langue d'alphabétisation, le français demeure la principale langue dans laquelle les adultes sont alphabétisés, avec un taux de 30,8 %, contre 3,6 % pour une langue nationale. Cette tendance est observée dans toutes les régions. Le taux d'alphabétisation en langue nationale est plus élevé dans les régions de Ségou (12,7 %), Kidal (9,7 %) et Sikasso (6,6 %). Des écarts importants sont également observés selon le sexe et l'âge. Le taux d'alphabétisation est de 46,3 % pour les hommes contre 28,4 % pour les femmes. Les jeunes générations sont plus alphabétisées que leurs aînés au regard du taux de 53,2 % pour la population de 15 à 24 ans contre 31,0 % pour celle de 25 à 64 ans, ce

qui traduit les progrès réalisés en matière d'accès à l'éducation au cours des dernières décennies. Les disparités persistantes selon le sexe, le milieu de résidence et la région, et soulignent la nécessité de poursuivre les efforts en faveur de l'alphabétisation, en particulier des femmes et des populations rurales, afin de contribuer à l'atteinte de l'ODD 4 et à la réduction des inégalités (ODD 10).

Tableau 2. 15: Taux (%) d'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation par région, sexe, groupe d'âge et milieu de résidence

Région	Langue d'alphabétisation	Sexe		Groupe d'âge			Milieu			
		Masculin	Féminin	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	15 ans et plus	Urbain	Rural	Total
Kayes	Français	27,4	13,4	34,0	14,5	7,0	19,8	46,2	15,5	19,8
	Langue nationale	1,0	0,9	1,5	0,7	0,6	0,9	1,1	0,9	0,9
	Langue quelconque	32,4	15,5	36,3	18,4	10,2	23,2	48,8	19,0	23,2
Koulikoro-Nara	Français	28,0	18,9	44,3	16,4	7,7	22,9	63,4	17,2	22,9
	Langue nationale	5,5	3,3	8,5	2,9	1,9	4,2	10,3	3,4	4,2
	Langue quelconque	39,5	20,8	49,2	23,0	13,5	28,9	66,1	23,8	28,9
Sikasso	Français	38,4	25,7	54,7	24,5	8,6	31,5	53,9	22,0	31,5
	Langue nationale	9,4	4,2	8,6	5,9	4,9	6,6	8,7	5,7	6,6
	Langue quelconque	46,4	29,9	57,6	31,0	20,6	37,5	56,4	29,4	37,5
Ségou	Français	36,4	26,7	59,2	23,2	12,2	31,1	57,0	26,7	31,1
	Langue nationale	16,1	9,8	22,5	9,8	7,1	12,7	32,8	9,3	12,7
	Langue quelconque	53,1	32,5	63,0	36,0	26,4	41,8	59,0	38,9	41,8
Mopti	Français	31,1	20,0	41,4	19,2	5,6	25,1	54,9	15,7	25,1
	Langue nationale	5,7	3,6	4,6	4,8	1,1	4,5	9,7	2,9	4,5
	Langue quelconque	53,6	28,6	50,7	37,0	18,7	40,1	65,2	32,1	40,1
Tombouctou	Français	11,2	11,7	25,3	7,8	9,8	11,4	32,6	7,1	11,4
	Langue nationale	0,5	3,3	0,6	2,3	0,7	1,9	1,1	2,1	1,9
	Langue quelconque	22,9	18,0	28,0	18,2	26,0	20,3	40,5	16,2	20,3
Gao-Ménaka	Français	26,2	16,9	28,9	18,8	9,0	21,3	32,8	18,0	21,3
	Langue nationale	0,4	0,3	0,1	0,5	0,0	0,4	1,7	0,0	0,4
	Langue quelconque	43,9	21,7	36,6	30,1	37,7	32,3	52,2	26,5	32,3
Kidal	Français	29,5	24,1	31,8	24,5	23,6	26,8	26,8	0,0	26,8
	Langue nationale	4,0	4,3	6,3	3,3	0,0	4,2	4,2	0,0	4,2
	Langue quelconque	40,5	29,7	35,7	34,8	34,1	35,1	35,1	0,0	35,1
Taoudenni	Français	4,7	0,4	1,0	2,3	0,0	2,3	0,0	2,3	2,3
	Langue nationale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Langue quelconque	32,6	17,4	19,1	24,5	7,9	24,2	0,0	24,2	24,2
Nioro	Français	35,5	17,2	43,7	19,1	5,7	25,5	53,1	19,5	25,5
	Langue nationale	2,4	0,4	0,4	1,8	0,5	1,3	1,8	1,2	1,3
	Langue quelconque	39,2	17,9	44,3	22,1	6,4	27,6	55,6	21,5	27,6
Kita	Français	22,6	15,6	45,4	12,9	2,6	18,8	0,0	18,8	18,8
	Langue nationale	13,4	6,7	14,4	9,3	2,0	9,7	0,0	9,7	9,7
	Langue quelconque	30,8	18,2	49,0	18,5	7,0	23,9	0,0	23,9	23,9
Dioïla	Français	27,3	14,8	35,4	16,7	5,8	20,8	50,5	18,2	20,8
	Langue nationale	2,7	0,6	1,5	1,5	3,0	1,6	1,5	1,6	1,6
	Langue quelconque	29,6	15,3	36,2	18,0	9,8	22,1	54,5	19,3	22,1
Bougouni	Français	34,1	25,2	47,4	22,1	6,3	29,1	53,2	22,8	29,1
	Langue nationale	7,1	2,8	4,5	5,1	2,4	4,7	7,9	3,8	4,7
	Langue quelconque	38,7	26,0	47,8	25,5	9,8	31,5	55,7	25,2	31,5
Koutiala	Français	25,9	17,2	43,6	14,4	4,3	21,3	45,3	16,8	21,3
	Langue nationale	4,2	1,6	1,3	3,3	3,5	2,8	3,2	2,7	2,8
	Langue quelconque	32,2	18,8	44,3	19,1	10,7	25,1	50,3	20,4	25,1
San	Français	29,1	14,7	42,1	13,8	11,1	21,0	50,0	19,1	21,0
	Langue nationale	1,3	0,5	0,8	0,9	0,3	0,8	5,7	0,5	0,8
	Langue quelconque	35,3	16,6	46,4	17,5	13,8	24,8	57,3	22,6	24,8
Bandiagara-Douentza	Français	67,4	52,6	71,7	54,6	31,8	59,5	59,5	0,0	59,5
	Langue nationale	1,2	0,5	0,2	1,1	1,9	0,8	0,8	0,0	0,8
	Langue quelconque	71,9	54,3	73,5	58,3	35,0	62,5	62,5	0,0	62,5
Bamako	Français	35,5	17,2	43,7	19,1	5,7	25,5	53,1	19,5	25,5
	Langue nationale	2,4	0,4	0,4	1,8	0,5	1,3	1,8	1,2	1,3
	Langue quelconque	39,2	17,9	44,3	22,1	6,4	27,6	55,6	21,5	27,6
Mali	Français	37,2	25,4	50,1	24,2	11,7	30,8	56,0	18,6	30,8
	Langue nationale	4,8	2,7	4,7	3,3	2,7	3,6	3,9	3,5	3,6
	Langue quelconque	46,3	28,4	53,2	31,0	19,1	36,5	60,0	25,3	36,5

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.3. Santé des membres du ménage

2.3.1. Morbidité de la population

La santé de la population est un facteur important pour le développement économique du pays. La section santé des membres du ménage s'intéresse non seulement à la morbidité, mais aussi aux maladies qui ont le plus affecté la population au cours des trois derniers mois. Ces informations contribuent au suivi de l'Objectif de développement durable (ODD 3), relatif à la bonne santé et au bien-être.

Dans l'ensemble, 28,1 % de la population ont déclaré avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure au cours des trois derniers mois ayant précédé l'enquête. Cette proportion est plus élevée chez les femmes avec une proportion de 30,1 % contre 26,0 % chez les hommes. La morbidité augmente avec l'âge. En effet, près d'une personne sur deux âgée de 60 ans ou plus (46,9 %) a déclaré avoir été malade ou blessée au cours de la période de référence, d'où la nécessité de renforcer les actions de prévention et l'accès aux soins, notamment en faveur des femmes et des personnes âgées.

Tableau 2. 16: Morbidité de la population au cours des 3 derniers mois par milieu, groupe d'âge (%)

Caractéristiques	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 5 ans	33,6	31,1	32,4
5 - 10 ans	27,7	26,0	26,9
11 - 14 ans	22,4	23,0	22,7
15 - 59 ans	19,7	30,9	25,9
60 ans et plus	46,0	47,9	46,9
Mali	26,0	30,1	28,1

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.3.2. Maladie et population vulnérable

Le paludisme ou la fièvre constituait la principale pathologie ou signe de maladie dont souffrait la population malienne avec 18,6 % de cas au cours des trois dernières semaines précédant le passage de l'enquête (tableau 2.17). Cette pathologie est beaucoup plus prononcée dans les régions de Taoudenni (71,0 %), Mopti (39,8 %), Tombouctou (35,5 %) et Gao-Ménaka (34,9 %). Le milieu rural enregistre le plus de cas de paludisme ou fièvre. Les enfants de moins de 5 ans étaient les plus touchés (23,0 %) durant la période de référence de trois mois précédant le passage de l'enquête dans le ménage. Ces résultats montrent que le paludisme demeure un important problème de santé publique au Mali, en particulier chez les jeunes enfants et dans certaines régions. Par conséquent, Le renforcement des actions de prévention et de lutte contre le paludisme demeure essentiel pour contribuer à l'atteinte de l'ODD 3 relatif à la bonne santé et au bien-être.

Tableau 2. 17: Prévalence de certaines maladies au cours des 3 derniers mois par région, milieu, sexe et le groupe d'âge (%)

Région/Milieu/Sexe	Paludisme/fièvre	Diarrhée	Douleurs dans le dos/membre/articulations	Toux	Maux de tête/céphalées
Région					
Kayes	14,2	1,2	2,7	4,4	1,0
Koulikoro-Nara	15,6	1,1	3,4	3,0	1,9
Sikasso	17,0	0,4	2,2	3,6	1,4
Ségou	9,7	0,2	1,1	3,5	0,3
Mopti	39,8	2,0	5,2	15,7	7,9
Tombouctou	35,5	4,9	7,2	19,2	14,6
Gao -Ménaka	34,9	3,9	6,4	6,2	4,1
Kidal	30,5	1,7	9,4	23,6	3,0
Taoudenni	71,0	6,5	1,6	14,0	2,9
Nioro	12,3	0,8	4,2	7,9	5,0
Kita	18,3	0,3	2,4	2,1	0,9
Dioila	20,0	0,8	1,4	3,3	0,7
Bougouni	13,8	1,0	0,9	1,1	0,2
Koutiala	23,9	0,5	3,5	7,6	2,9
San	18,7	0,7	2,9	3,6	1,9
Bandiagara -Douentza	24,7	2,1	1,4	5,5	3,8
Bamako	10,8	0,5	1,3	1,2	1,0
Milieu					
Urbain	15,4	0,8	2,4	4,2	2,2
Rural	19,8	1,4	2,8	5,2	2,7
Sexe					
Masculin	17,7	1,3	2,3	4,9	2,1
Féminin	19,4	1,1	3,1	4,9	2,9
Groupe d'âge					
Moins de 5 ans	23,0	3,4	0,2	8,6	1,6
5 - 10 ans	21,4	1,2	0,3	5,0	1,8
11 -14 ans	16,5	0,5	0,6	3,8	2,0
15 - 59 ans	16,0	0,5	3,2	3,4	3,2
60 ans et plus	17,1	0,7	20,3	6,2	4,3
Ensemble	18,6	1,2	2,7	4,9	2,5

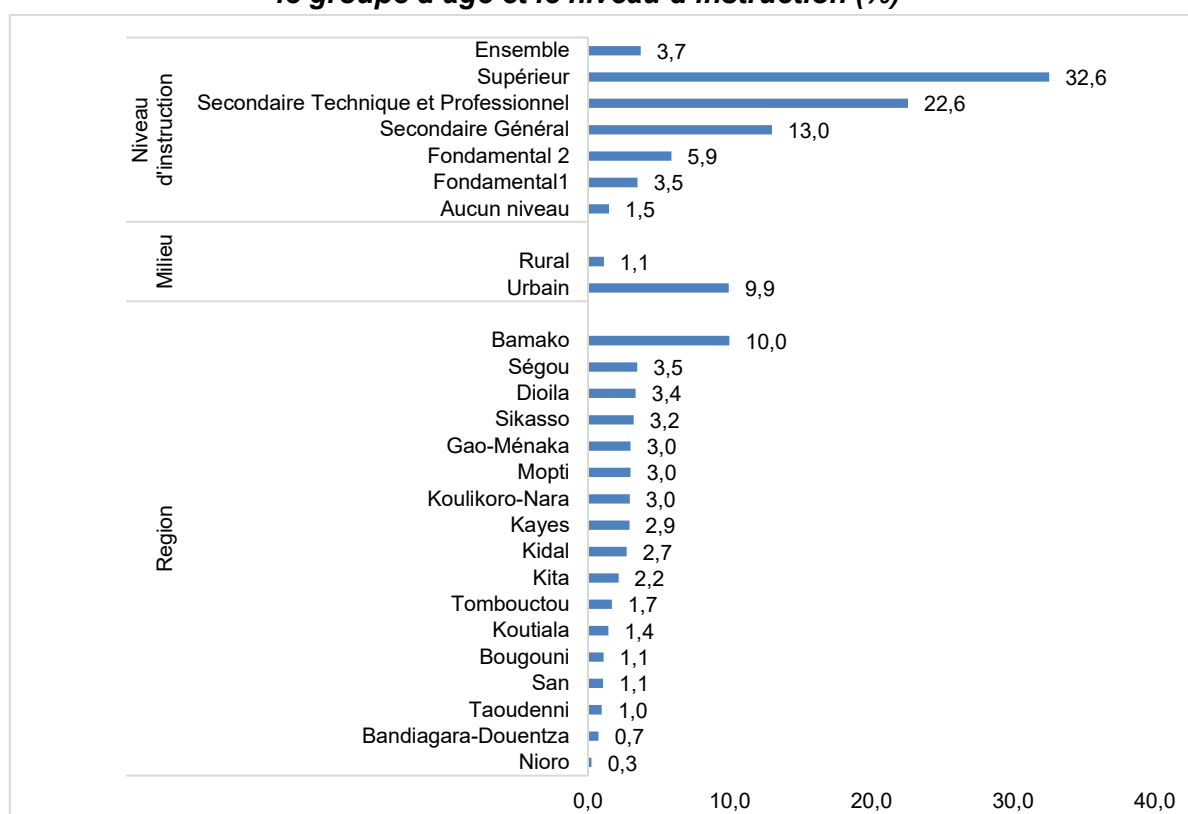
Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.3.3. Couverture d'assurance maladie

La couverture par une assurance maladie est un indicateur important de l'accès aux soins de santé et contribue au suivi de l'Objectif de développement durable 3 (ODD 3), relatif à la bonne santé et au bien-être. Les résultats montrent que seulement 3,7 % de la population est couverte par une assurance maladie. Cette proportion est plus élevée dans le District de Bamako (10,0 %) que dans le reste du pays (figure 2.3).

Les populations du milieu urbain ont largement accès à une assurance maladie que celles du milieu rural. L'assurance maladie est également plus fréquente chez les personnes ayant un niveau d'instruction élevé, notamment celles ayant atteint le niveau supérieur (32,6 %), le secondaire technique ou professionnel (22,6 %) et le secondaire général (13,0 %).

Figure 2. 3: Pourcentage de couverture d'une assurance maladie selon la région, le groupe d'âge et le niveau d'instruction (%)



Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.3.4. Mesure de la prévalence de la consommation du tabac à fumer

Cette section présente les résultats d'un module léger sur le tabagisme, introduit à la demande du Centre statistique de l'Organisation de la coopération islamique (SESRIC). Les questions ont été administrées à toutes les personnes âgées de 15 ans et plus afin d'évaluer le niveau de consommation du tabac. Cet indicateur contribue au suivi de l'Objectif de développement durable 3 (ODD 3), relatif à la bonne santé et au bien-être.

Les résultats (tableau 2.18) montrent que 3,8 % des personnes âgées de 15 ans et plus fument du tabac tous les jours, tandis que 0,2 % en consomment moins d'une fois par jour. L'analyse régionale révèle que la consommation quotidienne de tabac est plus élevée dans les régions de Dioïla (23,2 %) et Koutiala (15,9 %). Par ailleurs, le tabagisme est plus répandu chez les hommes que chez les femmes. Ces résultats montrent que le tabagisme demeure un enjeu de santé publique dans certaines régions du pays soulignant l'importance de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation pour réduire la consommation du tabac, conformément à l'ODD 3.

Tableau 2. 18: Répartition (en %) par fréquence de consommation de tabac chez les personnes de 15 ans et plus selon la région, Milieu de résidence et le niveau d'instruction

Caractéristiques	Tous les jours	Moins d'une fois par jour	Pas du tout	Ne sait pas	Total
Région					
Kayes	1,8	0,2	98,1	0,0	100
Koulikoro-Nara	1,2	0,0	98,8	0,0	100
Sikasso	0,7	0,1	99,1	0,1	100
Ségou	0,8	0,1	99,1	0,0	100
Mopti	8,1	0,8	90,6	0,5	100
Tombouctou	3,9	0,0	96,1	0,0	100
Gao -Ménaka	13,0	1,1	85,9	0,0	100
Kidal	3,4	0,0	96,6	0,0	100
Taoudenni	3,7	2,0	94,2	0,0	100
Nioro	1,1	0,9	98,1	0,0	100
Kita	2,5	0,0	97,4	0,1	100
Dioila	23,2	0,0	76,8	0,0	100
Bougouni	1,2	0,0	98,7	0,1	100
Koutiala	15,9	0,1	84,0	0,0	100
San	1,0	0,2	98,6	0,2	100
Bandiagara -Douentza	1,4	0,1	98,5	0,0	100
Bamako	2,8	0,2	96,8	0,2	100
Milieu					
Urbain	3,5	0,3	96,1	0,1	100
Rural	4,0	0,2	95,7	0,1	100
Sexe					
Masculin	6,3	0,3	93,3	0,1	100
Féminin	1,8	0,1	98,0	0,1	100
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	4,0	0,2	95,7	0,1	100
Fondamental1	4,2	0,3	95,5	0,1	100
Fondamental 2	3,5	0,2	96,2	0,1	100
Secondaire Général	3,0	0,1	96,8	0,2	100
Secondaire Technique et Professionnel	5,0	0,4	94,1	0,5	100
Supérieur	1,6	0,0	98,2	0,2	100
Ensemble	3,8	0,2	95,8	0,1	100

Source : EMOP-2025, passage 2 (janvier-mars)

Le tableau montre que 7,8 % des jeunes de 15 à 24 ans consomment du tabac tous les jours, contre 6,3 % moins d'une fois par jour. La consommation quotidienne est particulièrement élevée à Koutiala (15,6 %), Dioïla (10,2 %) et Gao-Ménaka (8,3 %).

Selon le milieu de résidence, la consommation quotidienne est légèrement plus élevée en milieu urbain (8,1 %) qu'en milieu rural (7,7 %). En revanche, la consommation occasionnelle est nettement plus importante en milieu urbain (11,8 % contre 1,6 %). Bamako se distingue également par une proportion élevée de jeunes déclarant ne pas consommer de tabac (27,2 %).

Tableau 2. 19: Répartition (en %) par fréquence de consommation de tabac chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans selon la région, et le Milieu

Caractéristiques	Tous les jours	Moins d'une fois par jour	Pas du tout	Total
Région				
Kayes	4,2	4,0	11,1	11,0
Koulikoro-Nara	5,2	0,0	12,6	12,5
Sikasso	1,6	0,0	15,9	15,8
Ségou	0,9	0,0	15,7	15,5
Mopti	1,6	2,7	16,7	15,4
Tombouctou	6,3	0,0	5,7	5,7
Gao -Ménaka	8,3	4,1	11,1	10,6
Kidal	0,0	0,0	11,4	11,1
Taoudenni	0,0	0,0	0,7	0,7
Nioro	3,0	7,0	9,0	8,9
Kita	0,4	30,6	13,9	13,6
Dioila	10,2	0,0	10,3	10,3
Bougouni	0,0	0,0	9,3	9,2
Koutiala	15,6	0,0	15,5	15,5
San	1,8	0,0	12,2	12,1
Bandiagara -Douentza	1,1	0,0	12,2	12,0
Bamako	5,3	17,3	27,2	26,6
Milieu				
Urbain	8,1	11,8	26,3	25,6
Rural	7,7	1,6	10,4	10,3
Ensemble	7,8	6,3	15,6	15,3

Source : EMOP-2025, passage 2 (janvier-mars)

2.4. Conditions de vie des ménages

Cette partie vise à évaluer les conditions de vie des ménages en s'intéressant aux caractéristiques des logements, à l'accès à certains confort tels que l'électricité, à l'utilisation de l'eau potable, à la pratique d'hygiène et à la protection de l'environnement, ainsi que la possession de certains biens d'équipement. Ces indicateurs permettent d'apprécier le niveau de bien-être des ménages et contribuent au suivi de plusieurs Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), l'ODD 11 (Villes et communautés durables) et l'ODD 12 (Consommation et production responsables).

2.4.1. Caractéristiques du logement

2.4.1.1. Statut d'occupation

Le statut d'occupation du logement est un indicateur des conditions de vie des ménages et contribue au suivi des ODD 1 (Pas de pauvreté) et 11 (Villes et communautés durables).

Dans l'ensemble, les ménages maliens occupent majoritairement des logements dont ils sont propriétaires ou copropriétaires (82,0 %). Parmi eux, 68,9 % sont propriétaires ou copropriétaires sans titre de propriété, contre 13,1 % disposant d'un titre. Une proportion de 13,8 % des ménages est en situation de location, tandis que 3,9 % sont logés gratuitement (tableau 2.20).

La proportion des ménages propriétaires ou copropriétaires de leur logement est plus importante en milieu rural (92,7 %) qu'en milieu urbain (56,6 %). À l'inverse, la location est beaucoup plus développée en milieu urbain (35,4 %) qu'en milieu rural (4,8 %), traduisant des modes d'occupation du logement fortement différenciés selon le milieu de résidence.

L'analyse selon la région montre que les taux les plus élevés de ménages propriétaires ou copropriétaires sont observés à Bandiagara-Douentza (96,8 %) et Tombouctou (96,5 %). À l'opposé, Bamako enregistre la plus faible proportion de ménages propriétaires ou copropriétaires (48,8 %), suivie de Kidal (46,4 %). Par ailleurs, la location simple est particulièrement répandue à Bamako (42,3 %), alors qu'elle demeure marginale dans plusieurs régions, notamment à Tombouctou (1,2 %) et Bandiagara-Douentza (1,9 %).

Enfin, la propriété sans titre constitue la forme d'occupation la plus courante dans l'ensemble du pays (55,3 %), avec des proportions particulièrement élevées à Tombouctou (89,5 %) et Bandiagara-Douentza (72,2 %), ce qui montre que la sécurisation foncière reste un défi important.

Tableau 2. 20: Répartition des ménages par statut d'occupation du logement selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/ Milieu	Propriétaire avec titre	Propriétaire sans titre	Copropriétaire avec titre	Copropriétaire sans titre	Locataire simple	Locataire vente	Logé par l'employeur	Logé gratuitement	Autre (précisez)	Ensemble
Région										
Kayes	2,4	65,1	2,2	14,6	12,0	0,0	0,0	3,6	0,0	100,0
Koulikoro-Nara	16,2	59,2	0,4	8,0	7,3	2,7	0,2	5,9	0,0	100,0
Sikasso	6,1	60,3	3,5	13,2	14,0	0,1	0,2	2,6	0,0	100,0
Ségou	9,4	40,9	7,3	28,3	11,5	0,0	0,5	2,0	0,0	100,0
Mopti	7,8	31,1	15,4	29,0	10,0	0,2	0,0	6,5	0,0	100,0
Tombouctou	2,4	89,5	2,1	2,5	1,2	0,0	0,0	2,4	0,0	100,0
Gao -Ménaka	23,1	62,8	3,4	3,6	2,2	0,0	0,0	4,8	0,0	100,0
Kidal	23,6	22,8	0,0	0,0	4,7	0,8	0,4	47,8	0,0	100,0
Taoudenni	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nioro	4,3	70,8	0,8	14,4	3,6	0,0	0,1	6,0	0,0	100,0
Kita	6,0	70,1	2,3	15,9	3,7	0,0	0,5	1,4	0,1	100,0
Dioila	21,0	64,6	2,1	3,2	7,6	0,0	1,4	0,0	0,0	100,0
Bougouni	11,3	66,8	2,0	13,5	5,3	0,1	0,0	0,9	0,0	100,0
Koutiala	3,8	69,3	1,7	7,4	13,1	0,3	0,0	4,2	0,0	100,0
San	2,7	69,2	0,7	19,9	5,5	0,1	0,0	1,9	0,0	100,0
Bandiagara - Douentza	14,5	72,1	1,6	8,6	1,9	0,3	0,0	0,9	0,0	100,0
Bamako	14,6	22,6	1,0	10,6	42,3	0,5	0,5	7,7	0,0	100,0
Milieu										
Urbain	15,7	27,4	2,7	10,8	34,5	0,9	0,4	7,6	0,0	100,0
<i>Bamako urbain</i>	14,6	22,6	1,0	10,6	42,3	0,5	0,5	7,7	0,0	100,0
<i>Autres Villes</i>	17,2	34,4	5,0	11,1	23,3	1,4	0,3	7,4	0,0	100,0
Rural	8,5	67,0	3,2	14,0	4,6	0,2	0,2	2,3	0,0	100,0
Ensemble	10,6	55,3	3,1	13,0	13,4	0,4	0,2	3,9	0,0	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Le type de logement est un indicateur des conditions de vie des ménages et contribue au suivi de l'ODD 11 (Villes et communautés durables). Les résultats du tableau 2.21 montrent que les ménages maliens résident principalement dans des maisons à plusieurs logements (30,5 %) et dans des maisons situées à l'intérieur des concessions (28,8 %) (tableau 2.20). Les maisons individuelles simples représentent 20,2 % des logements, tandis que les villas (9,1 %) et les immeubles à appartements (5,0 %) sont moins fréquents.

En milieu de résidence, les maisons en concession (31,9 %) et les maisons à plusieurs logements (33,2 %) prédominent en milieu rural, alors qu'en milieu urbain les villas sont nettement plus répandues (24,5 %). Les maisons en concession (21,7 %) et les maisons à plusieurs logements (24,0 %) y représentent également des formes d'habitat importantes.

Au niveau régional, les maisons en concession sont particulièrement fréquentes à Bandiagara-Douentza (70,4 %) et Bougouni (58,9 %), tandis que les maisons à plusieurs logements dominent à Koutiala (64,9 %), Nioro, Ségou (50,2 %) et (51,8 %). Les maisons individuelles simples sont davantage observées à Dioïla (63,6 %), Tombouctou (58,8 %) et Taoudenni (54,0 %). Enfin, Bamako se distingue par la plus forte proportion de ménages vivant dans des villas (33,4 %), devant Kayes (18,1 %) et les autres villes urbaines (11,8 %).

Tableau 2. 21: Répartition (en %) des ménages par région, milieu de résidence et selon le type d'habitat du logement

Région/ Milieu	Duplex/ Immeuble individuel	Villa (2)	Immeu- ble à apparte- ment (3)	Maison dans une concessi- on	Maison à plusieur s logeme- nts (en bande)	Maison individu- elle simple	Case	Tente Touare- g	Habitat précaire/ Baraque	Autre (Précis- ez)	Ensemble
Région											
Kayes	1,7	18,1	10,5	27,9	16,5	8,8	15,8	0,0	0,0	0,6	100,0
Koulikoro- Nara	2,9	5,7	6,9	19,8	42,9	19,3	2,0	0,0	0,3	0,1	100,0
Sikasso	0,3	1,3	5,0	20,1	47,9	24,7	0,0	0,0	0,4	0,1	100,0
Ségou	0,4	5,7	11,2	32,3	50,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Mopti	0,2	3,2	0,8	10,0	49,0	32,8	3,4	0,3	0,1	0,0	100,0
Tombouctou	0,0	0,1	0,1	6,1	15,2	58,8	19,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Gao - Ménaka	0,3	0,3	0,0	25,9	5,4	48,3	14,8	4,7	0,2	0,2	100,0
Kidal	0,0	1,5	0,8	49,6	6,5	40,8	0,0	0,8	0,0	0,0	100,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	54,0	43,8	2,2	0,0	0,0	100,0
Nioro	0,4	9,1	0,7	10,4	51,8	27,4	0,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Kita	0,1	3,1	0,2	48,0	41,8	0,2	6,5	0,0	0,1	0,0	100,0
Dioïla	0,0	3,2	0,4	7,4	24,9	63,6	0,6	0,0	0,0	0,0	100,0
Bougouni	0,3	1,0	0,6	58,9	29,3	9,5	0,5	0,0	0,0	0,0	100,0
Koutiala	0,0	1,4	1,1	28,2	64,9	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
San	0,1	2,0	0,5	42,2	25,0	30,1	0,0	0,1	0,0	0,0	100,0
Bandiagara - Douentza	0,0	0,1	0,1	70,9	12,2	16,5	0,1	0,0	0,1	0,0	100,0
Bamako	4,8	33,4	9,9	19,0	19,9	11,1	0,0	0,0	0,0	2,0	100,0
Milieu											
Urbain	3,2	24,5	8,8	21,7	24,0	15,1	1,1	0,3	0,1	1,2	100,0
<i>Bamako urbain</i>	4,8	33,4	9,9	19,0	19,9	11,1	0,0	0,0	0,0	2,0	100,0
'Autres Villes	1,1	11,8	7,2	25,5	29,9	21,0	2,6	0,6	0,2	0,1	100,0
Rural	0,5	2,6	3,3	31,9	33,2	22,3	5,6	0,3	0,1	0,1	100,0
Ensemble	1,3	9,1	5,0	28,8	30,5	20,2	4,3	0,3	0,1	0,4	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.1.2. Accès à l'électricité

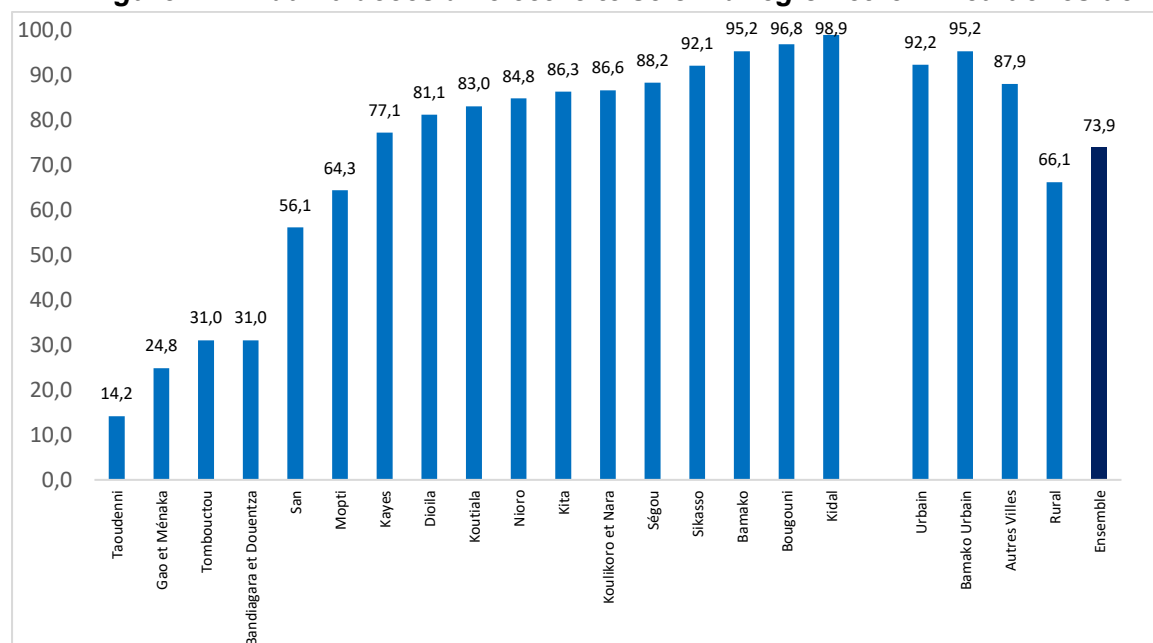
L'accès à l'électricité est un indicateur important des conditions de vie des ménages et contribue au suivi de l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable).

La figure 2.4 montre que, dans l'ensemble du pays, près de trois quarts des ménages (73,9 %) ont accès à l'électricité, quelle qu'en soit la source (EDM, électrification rurale, groupe électrogène ou panneaux solaires). Ce résultat masque cependant d'importantes disparités entre les milieux de résidence. En effet, le taux d'accès à l'électricité atteint 92,2 % en milieu urbain contre 66,1 % en milieu rural.

Au niveau régional, les taux d'électrification les plus élevés sont observés à Kidal (98,9 %), Bougouni (96,8 %), Bamako (95,2 %), Sikasso (92,1 %), Ségou (88,2 %) et Koulikoro-Nara (86,6 %). À l'inverse, les niveaux d'accès les plus faibles sont enregistrés à Taoudenni (14,2 %), Gao-Ménaka (24,8 %), Tombouctou (31,0 %), Bandiagara-Douentza (31,0 %), San (56,1 %) et Mopti (64,3 %).

Ces résultats montrent de fortes disparités régionales dans l'accès à l'électricité, ce qui nécessite de renforcer la couverture des régions les moins desservies afin de réduire les inégalités et d'atteindre l'ODD 7.

Figure 2. 4: Taux d'accès à l'électricité selon la région et le milieu de résidence



Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

La principale source d'éclairage des ménages constitue un indicateur des conditions de vie et de l'accès à l'énergie. Elle contribue au suivi de l'ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable).

Le tableau 2.22 montre que les panneaux solaires représentent la principale source d'éclairage des ménages maliens (41,0 %), suivis de l'électricité fournie par l'EDM (32,0 %). Les torches électriques ou solaires sont utilisées par 14,2 % des ménages. Selon le milieu de résidence, l'EDM domine en milieu urbain (80,1 %), tandis que les panneaux solaires sont les principales sources d'éclairage en milieu rural (53,2 %). Au niveau régional, les panneaux solaires sont davantage utilisés à Bougouni (83,1 %), Kita (70,5 %) et Nioro (69,8 %), alors que l'EDM prédomine à Kidal (94,8 %) et à Bamako (87,5 %). Les torches électriques ou solaires sont particulièrement répandues à Taoudenni (64,4 %), à Bandiagara-Douentza (46,0 %) et à Gao-Ménaka (36,3 %).

Tableau 2. 22: Répartition des ménages par source d'éclairage selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Electrification rurale ¹	Groupe électrogène	Panneau Solaire	Lampe à Gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Torche (piles)	Lampe électrique/ Solaire/Pile	Torche électrique/ Solaire	Autre (Précisez)	Ensemble
Région											
Kayes	12,3	2,5	0,0	62,3	0,1	0,0	6,9	4,0	11,8	0,2	100
Koulikoro- Nara	20,1	1,5	0,0	65,0	0,0	0,0	1,0	4,0	8,3	0,1	100
Sikasso	23,7	0,9	0,0	67,4	0,0	0,0	2,4	3,8	1,7	0,0	100
Ségou	50,4	2,4	0,0	35,4	0,0	0,0	5,7	0,9	5,3	0,0	100
Mopti	17,1	0,6	0,0	46,6	0,0	0,0	0,4	19,1	16,1	0,0	100
Tombouctou	12,5	0,0	0,0	18,5	0,0	0,0	21,0	3,7	44,3	0,0	100
Gao-Ménaka	9,4	0,0	0,0	15,4	0,0	0,0	15,9	22,9	36,3	0,0	100
Kidal	94,8	0,0	0,0	4,1	0,0	0,0	0,8	0,0	0,3	0,0	100
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	14,2	0,0	0,0	4,1	17,3	64,4	0,0	100
Nioro	14,7	0,0	0,2	69,8	0,0	0,0	0,0	3,8	11,4	0,0	100
Kita	13,9	1,8	0,0	70,5	0,0	0,0	0,8	2,7	9,9	0,3	100
Dioila	27,9	0,6	0,0	52,6	0,0	0,0	5,0	6,2	7,7	0,0	100
Bougouni	13,2	0,5	0,0	83,1	0,0	0,0	1,5	0,5	1,2	0,0	100
Koutiala	21,4	0,6	0,0	61,1	0,0	0,0	1,4	11,0	4,6	0,0	100
San	10,1	0,0	0,0	46,0	0,0	0,2	0,2	25,7	17,8	0,0	100
Bandiagara-Douentza	7,7	0,0	0,0	23,4	0,0	0,1	0,0	9,4	46,0	0,0	100
Bamako	87,5	0,0	0,0	7,8	0,0	0,0	0,2	2,1	1,1	0,2	100
Milieu de résidence											
Urbain	80,1	0,1	0,0	12,0	0,0	0,0	2,0	2,5	2,9	0,1	100
Bamako	87,5	0,0	0,0	7,8	0,0	0,0	0,2	2,1	1,1	0,2	100
Autres Villes	69,5	0,3	0,0	18,1	0,0	0,0	3,4	3,1	5,4	0,0	100
Rural	11,8	1,1	0,0	53,2	0,0	0,0	6,5	8,3	19,0	0,0	100
Ensemble	32,0	0,8	0,0	41,0	0,0	0,0	5,2	6,6	14,2	0,1	100

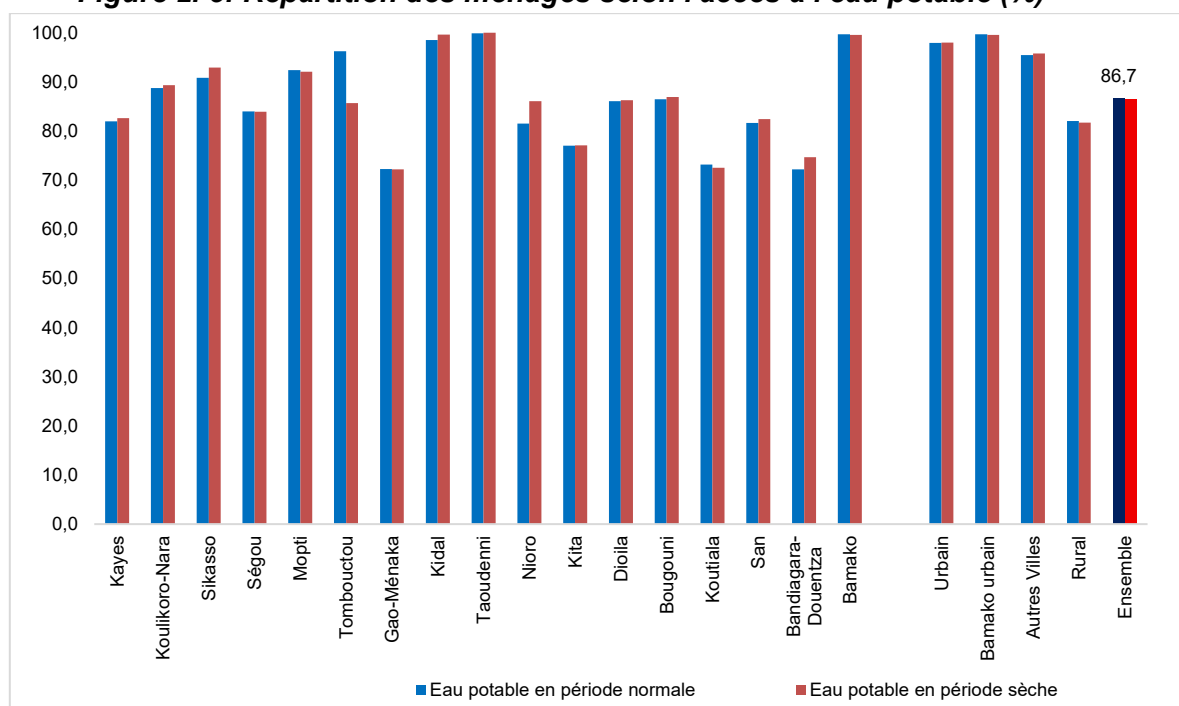
Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.1.3. Accès à l'eau

S'agissant de la consommation d'eau potable, il ressort que dans l'ensemble, plus de 86 % des ménages maliens consomment de l'eau potable quel que soit la période (*figure 2.5*). Il s'agit notamment de l'eau provenant des robinets, des puits aménagés, de fontaines publiques et des forages. Ce résultat traduit un niveau relativement élevé d'accès à l'eau potable au Mali, tout en mettant en évidence la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir un accès universel et durable à une eau de qualité, conformément à l'ODD 6.

¹ (AMADER, Agence des Energies Renouvelables, ESMAP, Yelencoura)

Figure 2. 5: Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable (%)



Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

L'accès à une source d'eau potable est un indicateur important des conditions de vie et contribue au suivi de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement). En période normale, l'eau de boisson des ménages maliens provient principalement des puits à pompe ou forages (26,5 %), des robinets publics ou bornes fontaines (24,1 %) et des robinets intérieurs (18,6 %) (tableau 2.23). Les puits protégés et non protégés constituent également des sources importantes d'approvisionnement, avec respectivement 12,9 % et 12,1 % des ménages. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux s'approvisionnent principalement auprès des puits à pompe ou forages (30,8 %), des robinets publics ou bornes fontaines (26,4 %), des puits non protégés (16,5 %) et des puits protégés (15,4 %). En milieu urbain, les ménages ont davantage accès au robinet intérieur (46,4 %), suivi du robinet public ou borne fontaine (18,6 %) et des puits à pompe ou forages (16,2 %).

Au niveau régional, les puits à pompe ou forages constituent la principale source d'eau de boisson à Gao-Ménaka (54,0 %), Taoudenni (51,0 %) et Bougouni (42,2 %), tandis que les robinets publics ou bornes fontaines sont particulièrement utilisés à Tombouctou (69,0 %) et Bandiagara-Douentza (47,4 %). Bamako se distingue par la plus forte proportion de ménages disposant d'un robinet intérieur (50,6 %).

**Tableau 2. 23: Répartition des ménages selon l'accès à l'eau potable (%)
[pendant la période normale]**

Région/Milieu	Eau minérale	Robinet intérieur	Robinet chez le voisin	Robinet public/ Borne fontaine	Service camion- citerne	Puits à pompe/ Forage	Puits protégé	Puits non protégé	Porteur d'eau	Eaux de surface	Eau de pluie	Autre source	Ensemble
Région													
Kayes	0,4	29,3	2,2	12,6	0,0	29,9	6,2	14,7	1,4	2,8	0,0	0,5	100,0
Koulikoro- Nara	0,0	12,0	2,7	26,8	0,0	30,1	16,8	11,0	0,4	0,0	0,0	0,2	100,0
Sikasso	0,3	15,6	2,1	3,7	0,0	38,2	30,9	8,8	0,0	0,1	0,1	0,2	100,0
Ségou	0,0	12,6	7,5	37,1	0,0	15,3	11,1	16,0	0,3	0,0	0,0	0,0	100,0
Mopti	0,3	7,6	1,4	26,9	0,0	40,0	16,2	7,4	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
Tombouctou	0,0	9,5	5,1	69,0	0,0	12,6	0,0	3,2	0,0	0,6	0,0	0,0	100,0
Gao- Ménaka	0,0	8,4	1,8	4,7	0,0	54,0	3,3	20,6	0,0	6,8	0,1	0,3	100,0
Kidal	0,0	9,0	3,4	0,9	10,7	14,4	0,0	1,5	60,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	38,4	0,0	51,0	10,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Nioro	0,1	22,8	2,2	32,3	0,0	13,0	11,0	18,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Kita	0,0	14,8	1,1	8,6	0,0	37,3	15,2	22,4	0,1	0,4	0,0	0,2	100,0
Dioila	0,0	4,7	0,8	11,4	0,0	30,0	39,2	13,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bougouni	0,1	10,5	2,8	4,9	0,0	42,2	25,9	13,4	0,0	0,0	0,0	0,2	100,0
Koutiala	0,6	9,9	3,7	10,2	0,5	21,1	27,2	26,7	0,2	0,0	0,0	0,1	100,0
San	0,0	2,7	1,5	10,4	0,0	28,5	38,6	18,3	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bandiagara-Douentza	0,0	3,5	0,3	47,4	0,0	17,3	3,6	23,8	0,0	3,8	0,1	0,1	100,0
Bamako	0,4	50,6	7,3	19,0	0,0	16,4	3,7	0,2	2,3	0,0	0,0	0,1	100,0
Milieu													
Urbain	0,4	46,4	7,5	18,6	0,1	16,2	6,9	1,8	1,9	0,1	0,0	0,1	100,0
'Bamako Urbain	0,4	50,6	7,3	19,0	0,0	16,4	3,7	0,2	2,3	0,0	0,0	0,1	100,0
'Autres Villes	0,4	40,3	7,6	18,0	0,3	15,9	11,6	4,1	1,3	0,1	0,1	0,2	100,0
Rural	0,1	6,9	2,2	26,4	0,0	30,8	15,4	16,5	0,2	1,4	0,0	0,1	100,0
Ensemble	0,2	18,6	3,8	24,1	0,0	26,5	12,9	12,1	0,7	1,0	0,0	0,1	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.2. Pratique de l'hygiène et entretien de l'environnement

2.4.2.1. Hygiène

Les résultats du tableau 2.24 montrent qu'au Mali, l'accès aux installations sanitaires améliorées reste faible. Seuls 5,7 % des ménages utilisent des toilettes de l'intérieur privées avec chasse d'eau et 0,9 % utilisent des toilettes de l'extérieur privées avec chasse d'eau. Concernant les latrines privées et communes améliorée, 29,6 % des ménages en disposent. À l'inverse, 54,4 % des ménages utilisent les toilettes latrines communes traditionnelles et privées non améliorées et 6,3 % des ménages pratiquent encore la défécation à l'air libre. Les disparités entre milieux sont marquées : l'utilisation des toilettes avec chasse d'eau est beaucoup plus fréquente en milieu urbain (26,1 %) qu'en milieu rural (2,8 %), alors que la défécation à l'air libre est davantage répandue en milieu rural (8,6 % contre 0,9 % en milieu urbain).

Au niveau régional, le district de Bamako affiche la plus forte proportion de ménages utilisant des toilettes avec chasse d'eau (36,8 %), suivi de Kayes (14,5 %) et de Koulikoro-Nara (7,5 %). En revanche, la défécation à l'air libre demeure particulièrement élevée dans plusieurs régions, notamment Taoudenni (84,1 %), Gao-Ménaka (31,9 %), Bandiagara-Douentza (28,5 %) et Tombouctou (6,9 %). Ces résultats mettent en évidence d'importantes disparités territoriales en matière d'assainissement et montrent que des efforts restent nécessaires pour améliorer l'accès à des installations sanitaires adéquates, conformément à l'ODD 6.

Tableau 2. 24: Répartition des ménages par type de toilettes utilisé selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Intérieur privé avec chasse d'eau	Extérieur privé avec chasse d'eau	Commun à plusieurs ménages avec chasse d'eau	Latrine privée traditionnelle/non améliorée	Latrine privée améliorée	Latrine commune traditionnelle/non améliorée	Latrine commune améliorée	Dans la nature	Autre	Ensemble
Région										
Kayes	1,2	0,7	12,6	14,9	1,8	55,7	11,2	2,0	0,0	100,0
Koulikoro-Nara	1,9	0,1	5,5	0,4	1,9	72,1	12,4	5,7	0,0	100,0
Sikasso	1,1	0,1	0,2	26,4	11,6	35,3	25,2	0,0	0,1	100,0
Ségou	4,8	0,7	0,3	11,5	5,8	29,6	47,1	0,2	0,0	100,0
Mopti	1,7	0,9	0,1	3,2	0,7	66,0	27,2	0,2	0,0	100,0
Tombouctou	2,2	0,1	0,8	24,2	5,3	52,5	7,9	6,9	0,0	100,0
Gao- Ménaka	0,2	0,3	0,3	28,1	8,2	13,5	17,3	31,9	0,1	100,0
Kidal	0,8	2,9	0,9	46,5	3,1	12,6	31,0	2,2	0,0	100,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	7,3	0,0	8,4	0,1	84,1	0,0	100,0
Nioro	2,3	1,5	0,8	16,6	0,2	54,1	24,6	0,0	0,0	100,0
Kita	0,9	0,1	0,1	1,9	3,2	62,2	31,2	0,5	0,0	100,0
Dioila	0,7	0,6	0,1	0,3	0,4	58,0	40,0	0,0	0,0	100,0
Bougouni	0,1	0,0	0,1	11,0	2,3	39,4	47,1	0,0	0,1	100,0
Koutiala	1,0	0,1	1,7	18,1	20,1	44,4	12,5	2,0	0,0	100,0
San	0,9	0,7	0,6	44,6	17,0	20,2	8,1	7,7	0,2	100,0
Bandiagara-Douentza	0,3	0,0	0,3	7,4	0,4	49,2	13,6	28,5	0,2	100,0
Bamako	24,8	3,7	8,3	2,1	4,4	29,2	27,2	0,0	0,2	100,0
Milieu										
Urbain	16,6	2,9	6,6	5,8	7,6	30,7	28,8	0,9	0,2	100,0
<i>Bamako urbain</i>	24,8	3,7	8,3	2,1	4,4	29,2	27,2	0,0	0,2	100,0
<i>Autres Villes</i>	4,7	1,7	4,2	11,1	12,2	32,8	31,1	2,1	0,2	100,0
Rural	1,1	0,1	1,6	14,6	3,9	47,3	22,8	8,6	0,0	100,0
Ensemble	5,7	0,9	3,1	12,0	5,0	42,4	24,6	6,3	0,1	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.2.2. Entretien de l'environnement

- Évacuation des ordures du ménage

Le mode d'évacuation des ordures ménagères est un indicateur des conditions d'assainissement et contribue au suivi de l'ODD 11 (Villes et communautés durables) ainsi que de l'ODD 12 (Consommation et production responsables). La majorité des ménages maliens (82,6 %) ont recours à des modes d'évacuation non encadrés, principalement le rejet dans la nature (28,5 %), les tas d'immondices (22,3 %), l'incinération (13,0 %) et la rue (11,5 %). Les systèmes organisés de collecte restent peu utilisés, avec 15,2 % des ménages ayant recours au ramassage privé, 1,3 % au ramassage public et 1,0 % aux poubelles collectives. Selon le milieu de résidence, le ramassage des ordures (privé, public ou par poubelle collective) concerne 52,0 % des ménages urbains contre seulement 3,0 % des ménages ruraux.

Au niveau régional, Bamako se distingue par le recours le plus élevé au ramassage privé (62,4 %), tandis que l'évacuation des ordures dans la nature est particulièrement répandue à Nioro (69,9 %) et Bandiagara-Douentza (49,7 %).

Eu égard aux résultats, la gestion des déchets demeure un défi important au Mali, en particulier en milieu rural, ce qui met en évidence la nécessité de renforcer les systèmes de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Tableau 2. 25: Répartition des ménages par mode d'évacuation des ordures ménagères selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Ramassage privé	Ramassage public	Poubelle collective	Tas d'immondices	Rue	Caniveau	Enfouissement	Incinération	Dans la Nature	Autres	Ensemble
Région											
Kayes	5,4	1,6	0,2	6,5	19,7	2,3	5,7	11,5	47,0	0,0	100,0
Koulikoro-Nara	9,0	0,6	0,6	30,2	6,2	0,0	12,0	10,8	30,6	0,0	100,0
Sikasso	5,7	0,8	1,1	47,5	4,6	0,0	26,6	2,0	11,8	0,0	100,0
Ségou	6,4	1,3	0,0	23,3	0,3	0,3	7,9	44,1	16,4	0,0	100,0
Mopti	5,6	1,2	0,4	22,6	13,6	0,4	2,9	10,4	41,8	1,1	100,0
Tombouctou	4,9	0,2	0,0	33,6	24,8	0,0	0,1	0,0	36,3	0,0	100,0
Gao-Ménaka	6,5	0,5	1,3	34,2	15,4	0,0	7,9	1,8	32,4	0,0	100,0
Kidal	27,5	0,0	5,1	8,7	14,2	0,0	1,5	22,4	20,5	0,2	100,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Nioro	0,7	0,1	0,1	2,2	6,4	0,1	2,6	18,0	69,9	0,0	100,0
Kita	3,3	0,1	0,3	22,7	13,3	0,2	1,4	22,3	35,8	0,6	100,0
Dioila	1,0	0,2	0,3	44,1	13,2	0,0	24,9	11,3	5,0	0,0	100,0
Bougouni	0,3	3,1	0,2	23,1	25,0	0,0	0,5	0,2	47,6	0,0	100,0
Koutiala	0,6	0,1	0,1	45,7	36,5	0,0	0,5	0,1	15,9	0,4	100,0
San	2,1	0,1	0,1	27,8	16,3	0,1	26,2	5,4	19,8	2,1	100,0
Bandiagara-Douentza	8,9	0,4	0,1	19,5	12,6	0,0	0,6	6,9	49,7	1,1	100,0
Bamako	62,4	3,3	4,1	1,2	2,3	0,0	2,4	17,8	6,4	0,2	100,0
Milieu											
Urbain	45,9	3,0	3,1	12,7	6,4	0,1	2,9	16,6	8,9	0,3	100,0
Bamako	62,4	3,3	4,1	1,2	2,3	0,0	2,4	17,8	6,4	0,2	100,0
Autres Villes	22,2	2,7	1,8	29,2	12,3	0,3	3,7	14,9	12,5	0,5	100,0
Rural	2,3	0,6	0,1	26,3	13,7	0,3	8,4	11,4	36,7	0,3	100,0
Ensemble	15,2	1,3	1,0	22,3	11,5	0,2	6,8	13,0	28,5	0,3	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

- Évacuation des eaux usées

Les résultats du tableau 2.26 mettent en évidence une faible utilisation des dispositifs d'assainissement améliorés au Mali. En effet, la majorité des ménages maliens (77,6 %) évacuent leurs eaux usées dans des lieux inappropriés, principalement dans la rue (41,5 %), dans la nature (23,8 %) et dans la cour (12,3 %). Seuls 19,6 % utilisent des dispositifs plus adaptés, notamment les fosses septiques (11,0 %) et les puisards (8,6 %) (tableau 2.26). Selon le milieu de résidence, les modes d'évacuation appropriés sont plus fréquents en milieu urbain (43,4 %) qu'en milieu rural (9,7 %).

Au niveau régional, Bamako enregistre la plus forte proportion de ménages utilisant une fosse septique (31,6 %), tandis que l'évacuation dans la rue prédomine à Tombouctou (78,3 %), Nioro (73,1 %), Kidal (51,4 %) et le rejet dans la nature à Taoudenni (70,1 %), Gao-Ménaka (53,4 %).

Ces résultats montrent que l'assainissement des eaux usées reste un défi majeur au Mali, en particulier en milieu rural. Ils soulignent la nécessité de renforcer les infrastructures d'assainissement afin de préserver la santé publique, de protéger l'environnement et de contribuer à l'atteinte des ODD6 et 11.

Tableau 2. 26: Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Puisard	Fosse septique	Cour	Rue	Caniveau	Dans la nature	Autre	Ensemble
Région								
Kayes	19,7	4,5	16,5	26,3	1,2	31,6	0,3	100,0
Koulikoro-Nara	15,0	12,5	18,1	38,0	0,7	15,4	0,2	100,0
Sikasso	4,4	9,2	40,5	19,6	1,3	24,9	0,1	100,0
Ségou	4,2	16,1	10,2	43,6	7,4	18,4	0,0	100,0
Mopti	4,2	3,5	1,4	34,0	5,3	51,6	0,0	100,0
Tombouctou	1,0	0,3	8,6	78,3	0,0	11,8	0,0	100,0
Gao-Ménaka	0,1	4,0	0,0	42,0	0,3	53,4	0,2	100,0
Kidal	0,0	4,3	10,7	51,4	1,1	32,5	0,0	100,0
Taoudenni	0,0	0,0	0,0	29,9	0,0	70,1	0,0	100,0
Nioro	9,0	4,4	6,2	73,1	0,7	1,7	5,0	100,0
Kita	6,1	7,4	21,0	28,0	1,0	36,5	0,1	100,0
Dioila	30,7	1,1	31,4	23,9	0,0	12,9	0,0	100,0
Bougouni	0,8	2,2	2,8	47,8	0,1	46,3	0,0	100,0
Koutiala	4,0	14,7	15,6	40,6	0,6	24,0	0,1	100,0
San	6,0	0,5	43,1	41,7	1,2	7,5	0,0	100,0
Bandiagara-Douentza	2,4	1,3	6,0	48,1	0,5	38,3	3,5	100,0
Bamako	17,7	31,6	5,6	36,2	6,4	2,1	0,2	100,0
Milieu de résidence								
Urbain	16,5	26,9	7,2	37,8	5,7	5,9	0,1	100,0
'Bamako urbain	17,7	31,6	5,6	36,2	6,6	2,1	0,1	100,0
'Autres Villes	14,7	20,1	9,4	40,0	4,3	11,4	0,1	100,0
Rural	5,3	4,4	14,4	43,0	2,1	31,4	0,0	100,0
Ensemble	8,6	11,0	12,3	41,5	3,2	23,8	0,0	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.3. Lavage des mains

D'après le tableau 2.27, 46,2 % des ménages utilisent du savon ou d'autres produits nettoyants pour se laver les mains. Les ménages qui utilisent uniquement le savon pour se laver les mains sont 93,0 %. Les nettoyants sous forme de poudre, de liquide ou de pâte sont utilisés par 35,9 % des ménages et le savon liquide par 22,3 %, tandis que le recours à la cendre, à la boue ou au sable reste limité (7,0 %).

Selon le milieu de résidence, le morceau de savon est davantage utilisé en milieu rural (97,8 %) qu'en milieu urbain (84,5 %), alors que les nettoyants (51,0 %) et le savon liquide (43,1 %) sont plus fréquents en milieu urbain.

Au niveau régional, l'utilisation des nettoyants et du savon liquide est particulièrement élevée à Bamako (61,1 et 54,7 % respectivement), tandis que le recours à la cendre, à la boue ou au sable est plus répandu à Dioila (52,8 %), Tombouctou (34,0 %) et Taoudenni (21,7 %)

Tableau 2. 27: Pourcentage de ménages utilisant des produits pour le lavage des mains par types de produits observés dans le ménage selon la région et le milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Total (savon ou d'autres produits nettoyants)	Savon ou d'autres produits nettoyants (ou d'autres produits locaux utilisés comme produits nettoyants) dans le ménage pour le lavage des mains				
		Morceau de savon	Nettoyant (Poudre / Liquide / Pâte)	Savon liquide	Cendre / Boue / Sable	N'a pas pu montrer/A refusé de montrer
Région						
Kayes	20,2	97,8	4,7	21,6	0,0	0,0
Koulikoro-Nara	44,1	96,5	26,2	16,0	0,5	0,0
Sikasso	36,5	93,7	35,1	11,0	0,0	0,0
Ségou	64,0	96,0	45,7	6,6	0,0	1,1
Mopti	42,0	97,5	11,0	11,1	1,7	0,4
Tombouctou	20,5	99,3	40,7	34,8	34,0	0,0
Gao -Ménaka	67,5	98,3	23,2	7,4	0,4	0,0
Kidal	69,2	95,5	20,6	48,9	1,2	0,0
Taoudenni	97,3	95,5	20,0	1,0	21,7	0,0
Nioro	69,6	97,8	49,4	41,4	1,9	0,0
Kita	45,1	99,5	33,7	5,6	0,0	0,0
Dioila	36,9	94,8	9,9	24,7	52,8	0,0
Bougouni	42,4	98,9	12,6	23,1	0,0	0,0
Koutiala	34,4	98,3	20,5	6,2	0,2	0,0
San	26,8	86,5	24,5	1,6	0,6	0,0
Bandiagara -Douentza	38,7	95,8	25,8	1,4	0,0	0,0
Bamako	60,3	80,5	61,1	54,7	18,8	0,0
Milieu de résidence						
Urbain	56,1	84,5	51,0	43,1	12,8	0,5
Bamako	60,3	80,5	61,1	54,7	18,8	0,0
Autres Villes	50,1	91,5	33,5	22,9	2,4	1,4
Rural	42,0	97,8	27,4	10,7	3,8	0,0
Ensemble	46,2	93,0	35,9	22,3	7,0	0,2

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.4.4. Équipements des ménages

Dans le tableau suivant, on donne des résultats sur la possession du téléphone mobile ou fixe, du téléviseur, de la chaîne Hi-Fi et de l'ordinateur. Ces équipements individuels ou collectifs reflètent le niveau de bien-être des ménages en termes d'utilité dans le cadre de la satisfaction de certains besoins. En outre, la possession des équipements a été captée à travers les réponses du chef de ménage, ce qui ne veut pas dire que leur usage est partagé par tous les membres du ménage.

L'usage du téléphone mobile s'est largement répandu au Mali au cours de la dernière décennie et a surtout contribué à faciliter la communication. Donc posséder ce bien est un facteur de soulagement en termes de communication, surtout quand on sait que dans un passé récent, toute information relative à un événement social nécessitait un déplacement. Le téléphone mobile a donc véritablement contribué à rapprocher les populations. Les résultats du tableau 2.28 montrent que le téléphone mobile est le bien durable le plus répandu au Mali, avec 85,4 % des ménages qui en possèdent un. Il est suivi par la télévision (41,5 %), tandis que la possession d'une automobile (5,0 %), d'un ordinateur (2,7 %), d'une chaîne HI-FI (1,5 %) ou d'un téléphone fixe (0,8 %) demeure limitée.

Selon le milieu de résidence, la possession du téléphone mobile est plus élevée en milieu urbain (93,2 %) qu'en milieu rural (82,2 %). Il en est de même pour la télévision (68,4 % contre 30,1 %) et l'ordinateur (7,8 % contre 0,6 %). Au niveau régional, les taux de possession de téléphone mobile sont particulièrement élevés à Nioro (99,0 %), Koutiala (96,3 %) et Bougouni (96,1 %), tandis que la télévision est davantage présente à Kidal (77,7 %) et à Bamako (70,8 %). À l'inverse, les régions de Taoudenni et de Bandiagara-Douentza enregistrent les plus faibles niveaux de possession de ces équipements.

Tableau 2. 28 : Proportion de la possession des équipements des ménages selon la région et le milieu (%)

Région/Milieu	Téléphone mobile	Télévision	Automobile	Chaine HI-FI	Ordinateur	Téléphone fixe
Région						
Kayes	83,8	31,3	1,8	0,6	0,7	1,0
Koulikoro-Nara	94,4	52,4	4,6	0,1	3,0	0,7
Sikasso	92,7	44,5	3,3	1,3	1,1	1,1
Ségou	80,0	57,5	2,2	1,3	2,1	0,8
Mopti	95,9	34,9	1,5	1,9	3,2	1,1
Tombouctou	46,2	17,7	7,4	4,3	1,1	1,0
Gao -Ménaka	63,3	19,2	1,3	0,0	0,8	0,6
Kidal	92,8	77,7	8,8	1,7	5,8	1,3
Taoudenni	1,5	0,0	3,0	0,0	0,1	0,0
Nioro	99,0	29,5	2,2	0,2	0,6	0,0
Kita	96,6	42,8	1,1	0,0	1,1	0,1
Dioila	92,9	35,1	2,5	0,2	1,3	1,3
Bougouni	96,1	35,8	9,2	0,0	0,8	0,4
Koutiala	96,3	40,0	3,6	1,3	3,3	0,4
San	93,2	30,1	1,9	4,9	0,9	0,8
Bandiagara -Douentza	87,0	7,9	0,1	0,2	0,5	0,2
Bamako	93,2	70,8	12,8	3,3	8,4	1,1
Milieu de résidence						
Urbain	93,2	68,4	10,9	2,9	7,8	1,2
<i>Bamako</i>	93,2	70,8	12,8	3,3	8,4	1,1
<i>Autres Villes</i>	93,2	65,0	8,3	2,3	6,9	1,3
Rural	82,2	30,1	2,4	0,9	0,6	0,6
Ensemble	85,4	41,5	5,0	1,5	2,7	0,8

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.5. Sécurité alimentaire

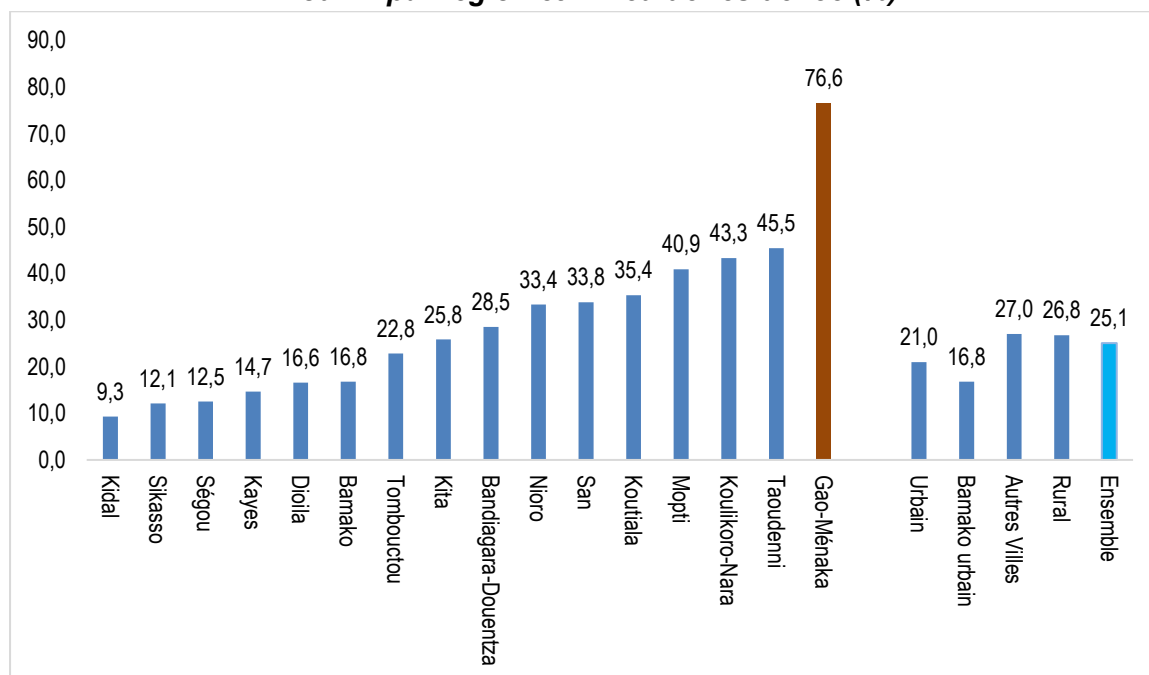
La sécurité alimentaire est un indicateur essentiel du bien-être des ménages. Elle permet d'apprécier leur capacité à satisfaire durablement leurs besoins alimentaires et contribue au suivi de l'Objectif de développement durable 2 (Faim « zéro »). Dans le cadre de l'EMOP, elle est mesurée à partir de la question suivante : « Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il eu des difficultés pour se nourrir ?

D'après la figure 2.6, dans l'ensemble, 25,1 % des ménages ont déclaré avoir eu des difficultés pour se nourrir au cours des 12 derniers mois ayant précédé l'enquête. L'insécurité alimentaire est plus répandue dans la région de Gao-Ménaka (76,6 %) suivie de Taoudenni (45,5 %), de Koulikoro-Nara (43,3 %) et de Mopti (40,9 %). Elle est surtout faible dans la région de Kidal avec seulement 9,3 % des ménages.

En se basant sur le milieu de résidence, la sécurité alimentaire semble meilleure en milieu urbain. En effet, la proportion de ménages ayant rencontré des difficultés pour se nourrir est de 26,8 % en milieu rural contre 21,0 % en milieu urbain.

Les résultats mettent en évidence la nécessité de renforcer les actions en faveur de la sécurité alimentaire, en particulier dans les régions les plus vulnérables, afin de contribuer à l'atteinte de l'ODD 2 (Faim « zéro ») et de l'ODD 1 (Pas de pauvreté).

Figure 2. 6: Proportion des ménages ayant rencontré des difficultés pour se nourrir par région et milieu de résidence (%)



Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Le résultat du tableau 2.29 montre que la résilience des ménages face aux difficultés alimentaires a été appréhendée à travers les différentes stratégies adoptées pour faire face aux périodes de crise. Au niveau national, les ménages recourent principalement à l'aide d'un parent/ami (45,8 %), au contrat d'un prêt (25,5 %), à la vente de bétail (19,3 %) et à l'absence de recours ou d'aide (15,8 %). L'utilisation de l'épargne (10,2 %), l'aide d'une ONG (6,5 %), l'émigration d'un membre de la famille (6,5 %) ainsi que la vente de biens (6,1 %) constituent également des mécanismes mobilisés pour faire face aux difficultés

alimentaires. Les aides de l'État (2,5 %) et la vente de son capital (0,2 %) demeurent quant à elles relativement limitées.

Cependant, les ménages urbains privilégient davantage le recours au prêt (26,7 %) par rapport à ceux ruraux (25,1 %). Ces résultats traduisent une diversité de mécanismes d'adaptation selon les contextes économiques et les moyens de subsistance des ménages.

Tableau 2. 29: Principales stratégies adoptées pour gérer l'insécurité alimentaire dans les ménages, par région et milieu de résidence (%)

Région/Milieu	Aucune aide/recours	Aide de l'Etat	Aide d'une ONG	Vente de bétail	Vente de son capital	Vente de biens	Utilisation de son épargne	Contracter un prêt	Aide d'un parent/ami	Émigration d'un membre de la famille	Autres
Urbain	23,1	2,5	4,7	4,0	0,1	1,8	6,7	26,7	58,6	6,7	1,3
'Bamako urbain	31,5	1,8	3,5	-	-	-	0,4	14,5	67,7	12,4	1,5
'Autres Villes	15,7	3,2	5,7	7,7	0,3	3,4	12,2	37,6	50,5	1,6	1,0
Rural	13,3	2,5	7,0	24,3	0,2	7,5	11,4	25,1	41,6	6,4	0,8
Ensemble	15,8	2,5	6,5	19,3	0,2	6,1	10,2	25,5	45,8	6,5	0,9

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.6. Dépenses de consommation trimestrielle

2.6.1. Dépenses totales

Les dépenses de consommation des ménages sont estimées selon le tableau 2.30 à près de 2 947 milliards de FCFA au niveau national, dont 1 806 milliards de FCFA en milieu rural, représentant 61,3 % de l'ensemble des dépenses, contre 1 141 milliards de FCFA en milieu urbain. La dépense moyenne par ménage est évaluée à 842 149 FCFA, avec un niveau plus élevé en milieu urbain (1 102 473 FCFA) qu'en milieu rural (732 777 FCFA). Ces résultats traduisent un pouvoir de consommation plus important des ménages urbains, malgré le poids démographique du milieu rural dans les dépenses totales.

Tableau 2. 30: Dépenses trimestrielles des ménages selon le milieu

Dépenses	Urbain		Rural		Ensemble	
	Moyenne en F CFA	Total en milliard de F CFA	Moyenne en F CFA	Total en milliard de F CFA	Moyenne en F CFA	Total en milliard de F CFA
Dépenses des ménages	1 102 473	1 141,388	732 777	1 805,699	842 149	2 947,087
Dépenses par tête	181 990		119 947		138 302	
Dépenses par équivalent adulte	234 421		161 730		183 235	

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

La consommation finale des ménages est principalement assurée par les achats de biens et services, qui représentent 83,2 % des modes d'acquisition au niveau national. L'autoconsommation contribue pour 11,8 % à la consommation totale, tandis que les cadeaux et transferts en nature représentent 5,1 %. Les achats occupent une place particulièrement importante à Bamako (93,1 %) et à Kidal (91,8 %), alors qu'ils sont relativement moins fréquents à San (69,7 %), Kita (70,6 %) et Tombouctou (71,0 %).

Selon le milieu de résidence, les ménages urbains dépendent davantage des marchés, avec 91,9 % de leur consommation provenant des achats contre 77,6 % en milieu rural. À l'inverse, l'autoconsommation est plus développée en milieu rural (17,3 %) qu'en milieu urbain (3,0 %), traduisant l'importance des activités agricoles et de la production familiale dans les zones rurales. Les cadeaux et transferts en nature représentent environ 5 % de la consommation aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (tableau 2.30).

Tableau 2.31: Répartition des dépenses par région et milieu selon le mode d'acquisition (%)

Région/Milieu	Achats	Autoconsommation	Cadeau	Total
Région				
Kayes	87,8	10,0	2,2	100,0
Koulikoro-Nara	79,5	17,2	3,3	100,0
Sikasso	80,4	16,0	3,6	100,0
Ségou	83,8	9,4	6,7	100,0
Mopti	80,0	15,5	4,5	100,0
Tombouctou	71,0	22,5	6,5	100,0
Gao -Ménaka	81,1	5,4	13,5	100,0
Kidal	91,8	1,9	6,3	100,0
Taoudenni	76,7	20,4	2,9	100,0
Nioro	75,9	20,3	3,7	100,0
Kita	70,6	20,8	8,6	100,0
Dioïla	73,5	19,4	7,1	100,0
Bougouni	76,4	20,7	2,9	100,0
Koutiala	82,6	14,7	2,8	100,0
San	69,7	22,7	7,6	100,0
Bandiagara -Douentza	80,6	15,5	3,9	100,0
Bamako	93,1	1,9	4,9	100,0
Milieu				
Urbain	91,9	3,0	5,0	100,0
Rural	77,6	17,3	5,1	100,0
Ensemble	83,2	11,8	5,1	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

Les résultats présentés dans le tableau 2.32 montrent que la majorité des dépenses de consommation sont effectuées par achat (83,2 %). Le reste est reparti entre l'autoconsommation et les cadeaux. Ce constat est valable quel que soit le milieu de résidence. Cependant, la part de l'autoconsommation en milieu rural n'est pas négligeable (17,3 %) par rapport au milieu urbain.

Tableau 2. 32 : Structure de la consommation des ménages par mode d'acquisition selon le milieu (%)

Mode d'acquisition	Urbain	Rural	Ensemble
Achats	91,9	77,6	83,2
Autoconsommation	3,0	17,3	11,8
Cadeau	5,0	5,1	5,1
Total	100	100	100

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)

2.6.2. Part des dépenses

Les résultats du tableau 2.33 montrent que les dépenses de consommation des ménages sont largement dominées par l'alimentation et les boissons non alcoolisées, qui représentent 73,7 % des dépenses

totales. Les autres postes les plus importants sont le transport (5,6 %), le logement, l'eau, l'électricité, le gaz et autres combustibles (5,0 %) ainsi que l'habillement et les chaussures (3,8 %).

Des disparités existent selon le milieu de résidence. Les ménages ruraux consacrent une plus grande part de leur budget à l'alimentation (78,7 % contre 65,8 % en milieu urbain). En revanche, les ménages urbains allouent davantage de ressources au logement, à l'eau et à l'énergie (8,8 % contre 2,5 %), au transport (7,3 % contre 4,4 %) et à l'enseignement (2,8 % contre 0,5 %), reflétant des modes de consommation différents entre les deux milieux.

Tableau 2. 33: Part des fonctions de consommation selon le milieu de résidence

Fonction	Urbain		Rural		Ensemble	
	Montant trimestriel (en milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (en milliard de FCFA)	Part budgétaire %	Montant trimestriel (en milliard de FCFA)	Part budgétaire %
Alimentation et Boissons non alcoolisées	751,4	65,8	1 421,5	78,7	2 172,9	73,7
Boissons alcoolisées, Tabac et Stupéfiants	2,0	0,2	1,9	0,1	3,9	0,1
Articles d'Habilllements et Chaussures	43,5	3,8	69,4	3,8	112,9	3,8
Logements, Eau, Électricité, Gaz et Autres Combustibles	100,0	8,8	45,9	2,5	145,9	5,0
Meubles, Articles de ménages et Entretien	20,6	1,8	27,2	1,5	47,9	1,6
Santé	35,6	3,1	56,0	3,1	91,6	3,1
Transport	83,5	7,3	80,1	4,4	163,6	5,6
Communication	28,2	2,5	37,0	2,0	65,2	2,2
Loisirs et Cultures	10,8	0,9	11,6	0,6	22,4	0,8
Enseignements	32,0	2,8	8,4	0,5	40,3	1,4
Restaurants et Hôtels	0,3	0,0	0,6	0,0	0,9	0,0
Biens et Services Divers	33,5	2,9	46,1	2,6	79,6	2,7
Total	1 141	100,00	1 805,7	100,0	2 947,1	100,0

Source : EMOP-2026, passage 1 (janvier-mars)